



CINQUANTE-SEPTIÈME SESSION
Du 29 novembre au 3 décembre 2021
Session en visioconférence

**RAPPORT D'ACTIVITÉ SUR L'EXÉCUTION DU PROGRAMME DE TRAVAIL DE
LA PÉRIODE BIENNALE 2021-2022
[Point 15 de l'ordre du jour provisoire]**

Le présent document est préparé en application de la Décision 2(LVI) du Conseil, qui prie le Directeur exécutif de rendre compte de l'état d'exécution du Programme de travail biennal (PTB) de l'OIBT pour les années 2021 et 2022. À la suite de la partie introductive, ce document répertorie les activités approuvées par la Décision 2(LVI) du Conseil, qui sont présentées de manière identique sous la forme d'un tableau. On notera toutefois que les colonnes «Pertinence» et «Organe compétent» ont été remplacées par une colonne donnant l'«État d'exécution».

Les tableaux de référence indiquant la pertinence de chaque activité avec les objectifs/buts de l'Accord international sur les bois tropicaux (AIBT); le Plan d'action stratégique (PAS) de l'OIBT; les Objectifs mondiaux relatifs aux forêts (OMF) et les Axes programmatiques de l'OIBT figurent à l'annexe I. L'annexe I donne également des informations sur la «Pertinence» et l'«Organe compétent» de chacune des activités.

En ce qui concerne le détail des termes de référence se rapportant à chaque activité, on consultera le PTB 2021-2022 approuvé par la Décision 2(LVI) du Conseil.

Le Programme de travail biennal (PTB) 2021-2022 a été adopté aux termes de la décision 2(LVI) du Conseil. Il comporte 40 activités réparties en deux parties. Dans la première partie sont regroupées les 24 activités qui nécessitent d'être financées à partir des contributions volontaires, du budget essentiel, ou d'autres sources. Les activités de la première partie ont été classées en cinq groupes en fonction de leur nature. La deuxième partie comprend les 16 activités administratives et financières qui ne nécessitent pas de financement. La situation du financement des activités de la première partie est indiquée dans le tableau 1.

Tableau 1: Synthèse de la situation du financement du PTB 2021-2022

		Situation du financement	Financement reçu (en \$EU)
GROUPE 1 – ACTIVITÉS DE TERRAIN IMPLIQUANT DES TRAVAUX DANS LES PAYS MEMBRES ET/OU LEUR PARTICIPATION			
1	Inciations à opérer des investissements dans des chaînes de valeur génératrices de croissance verte liées aux forêts tropicales	Partiel	77 000
2	Mise en place de chaînes d'approvisionnement de produits forestiers d'origine légale et durable	Partiel	1 150 878
3	Renforcement de la participation du secteur privé aux travaux de l'OIBT	Partiel	25 000
4	Amélioration de la gestion du teck	En attente	ZÉRO
5	Renforcement de la coopération entre l'OIBT et la CITES	Intégral	475 538
6	Surveillance indépendante du marché des bois porteurs d'une autorisation FLEGT	Intégral	Subvention de l'UE
7	a) Ateliers sur les critères et indicateurs	En attente	ZÉRO
	b) Adapter l'édition 2016 des Critères et indicateurs (C&I) OIBT de la GDF au contexte africain	En attente	ZÉRO
8	Ateliers de renforcement des capacités en matière de statistiques	Partiel	11 761
9	Prévention et gestion des incendies dans les forêts tropicales productrices de bois d'œuvre	En attente	ZÉRO
GROUPE 2 – TRAVAUX NORMATIFS EN MATIÈRE DE LIGNES DIRECTRICES OU AUTRES TRAVAUX STRATÉGIQUES			
10	Formulation d'un nouveau Plan stratégique de l'OIBT	Intégral	Financé par le PTB 2018-2019
11	a) Mise en application des <i>Lignes directrices OIBT sur l'instauration de l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes</i>	En attente	ZÉRO
	b) Diffusion des <i>Lignes directrices de l'OIBT pour la restauration des paysages forestiers en milieu tropical</i>	Partiel	60 000
	c) Appui à des groupements féminins pour le renforcement de l'autonomie des femmes et la restauration des paysages forestiers au Togo	Partiel	93 240
GROUPE 3 – TRAVAUX/RÉUNIONS EN COLLABORATION AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS/INITIATIVES			
12	Conservation et utilisation durable de la biodiversité dans les forêts tropicales productrices de bois d'œuvre	Partiel	30 000
13	Coopération et concertation avec le PCF, le FNUF et autres entités	En attente	ZÉRO
14	Collaboration en matière de critères et indicateurs de la gestion durable des forêts (GDF)	En attente	ZÉRO
GROUPE 4 – TRAVAUX DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION			
15	Stratégie de communication de l'OIBT	Intégral	Financé par le PTB 2018-2019
16	<i>Actualités des Forêts Tropicales (TFU)</i>	Partiel	Essentiel
17	a) Activités de communication (site web, rapports, relations publiques, etc.)	Partiel	Essentiel & 11 000
	b) Activités de sensibilisation (stands et/ou manifestations parallèles lors des rencontres internationales pertinentes)	Partiel	Essentiel
	c) Traduction en japonais du site web de l'OIBT et autres matériaux de relations publiques	Partiel	25 000
GROUPE 5 – TRAVAUX ANALYTIQUES ET STATISTIQUES, ET AUTRES TRAVAUX RÉGULIERS			
18	Participation du Groupe consultatif sur le commerce (TAG) et du Groupe consultatif de la société civile (GCSC)	En attente	ZÉRO
19	Discussion annuelle de l'OIBT sur le marché	Partiel	Essentiel
20	Panel d'experts chargé de l'évaluation technique des propositions de projets	Partiel	Essentiel
21	Programme de bourses de l'OIBT	Partiel	121 275
22	Service d'information de l'OIBT sur le marché (MIS)	Partiel	Essentiel
23	Renforcement des travaux statistiques et bases de données statistiques	Partiel	Essentiel & 10 000
24	Revue biennale et évaluation de la situation mondiale des bois	Partiel	Essentiel

Le total des financements recherchés pour le PTB 2021-2022 s'élève à 6 206 760 \$EU, qui comprend un montant de 1 860 000 \$EU approuvé au titre des dépenses essentielles de fonctionnement. Un montant de 4 346 760 \$EU est recherché dans le cadre de contributions volontaires. L'activité 6 relative au Mécanisme de surveillance indépendante du marché (SIM) est intégralement financée par une subvention de l'Union européenne (UE) d'un montant de 4 millions d'euros et n'a pas été incluse dans le calcul des contributions recherchées/reçues au titre de ce PTB. Au moment de la préparation du présent rapport, des contributions volontaires d'un montant total de 2 090 692 \$EU avaient été reçues (voir le tableau 2).

Tableau 2: Annonces de contributions volontaires en faveur du PTB 2021-2022 (au 28 octobre 2021)

Année	Montant recherché (en \$EU)	Montant reçu* (en \$EU)
2021	\$EU 2 050 000	\$EU 1 852 923
2022	\$EU 2 296 760	\$EU 237 769
Total	\$EU 4 346 760	\$EU 2 090 692

En raison des manques à recevoir dans le versement des quotes-parts de contribution de membres au compte administratif, les activités approuvées dans le cadre du budget essentiel sont indiquées comme étant partiellement financées. Sur la base de la position du compte administratif au moment de la préparation du présent rapport, le manque à recevoir anticipé dans les contributions au budget essentiel de 2021 s'élève à environ 135 000 \$EU. Par ailleurs, plusieurs activités financées dans le cadre du budget essentiel correspondent à des travaux en cours dont les coûts doivent être réglés tout au long de l'année (par ex., TFU, MIS, etc.). En raison du manque à recevoir à échéance les versements des contributions au compte administratif, la production de TFU a dû être suspendue et il a été demandé aux correspondants du MIS de reporter leurs règlements prévus durant la période courant la fin de mai à la mi-août 2021.

En 2021, des contributions volontaires ont été reçues en faveur du PTB 2021-2022 de la part du Japon, de la Chine, des États-Unis et des Pays-Bas. Des contributions ont également été reçues de la part du Secrétariat de la CITES, de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), de la Soka Gakkai, de la Precious Forest Foundation et de Kisso-an. Dans le présent rapport figure également une (1) activité supplémentaire, l'activité 41 «Facilitation du détachement d'un responsable de programme par le Gouvernement de la Corée». Cette activité s'inscrit dans le cadre d'un accord de coopération fondé sur le protocole d'accord conclu entre le Service forestier coréen (KFS) et l'OIBT en vue de renforcer leur coopération dans le cadre du détachement d'un Directeur de programme. Le Directeur de programme (M. Taesik Ham) a été détaché durant la période de septembre 2021 à septembre 2024. Ce détachement est intégralement financé par le KFS à travers une contribution volontaire de 1,23 milliard KRW, soit environ 1,1 million \$EU. Cette contribution n'entre pas dans le calcul des contributions recherchées/reçues dans le cadre du présent PTB. Les contributions volontaires reçues à ce jour sont récapitulées dans le tableau 3.

Table 3: Contributions au PTB 2021-2022, par donateur

Membres	\$EU
Japan	809 791
Chine	200 000
États-Unis d'Amérique	165 000
Pays-Bas	119 823
Total partiel a)	1 294 614
Hors membres	
Secrétariat de la CITES	375 538
FAO	314 848
Soka Gakkai	93 240
Precious Forest Foundation (PFF)	11 000
Kisso-an	1 452
Total partiel b)	796 078
Total (a + b)	2 090 692

Accord de subvention	
Subvention de l'UE au SIM (activité7)	4 499 438*
Autres contributions	
Détachement d'un agent Service forestier coréen (KFS)	1 109 958**

*Accord de subvention de l'UE (4 000 000 €)

** Accord de coopération avec le KFS (1,23 milliard KRW)

Pour résumer, sur les 24 activités nécessitant un financement requiring, deux (les activités 10 et 15) ont été intégralement financées dans le cadre du précédent PTB et une (1) est financée par une subvention de l'UE (activité 6). Parmi les activités restantes, une (1) (l'activité 5, OIBT-CITES) a été intégralement financée, 14 (dont six activités approuvées au titre du budget essentiel) sont partiellement financées et six sont en attente d'un financement. Deux activités financées sur le budget essentiel ont aussi reçu des contributions volontaires pour des volets additionnels, à savoir l'activité 17 a) et l'activité 23.

État d'exécution, avancement, réalisations:

On trouvera ci-dessous une brève synthèse sur la situation, l'avancement de la mise en œuvre et les réalisations de chacune des activités qui ont été financées partiellement ou en intégralité au titre du présent PTB. Pour plus de détails, on se reportera au tableau figurant dans le Rapport d'activité.

Groupe 1 – Activités de terrain impliquant des travaux dans les pays membres et/ou leur participation

- **Activité 1 – Incitations à opérer des investissements dans des chaînes de valeur génératrices de croissance verte liées aux forêts tropicales**

Le Secrétariat a signé en 2021 un contrat avec la FAO en vue d'élargir à l'ensemble des bois les travaux menés au titre de l'activité 2 du précédent PTB, qui portent sur une étude mondiale du déficit de l'offre en bois tropicaux par rapport à la demande. Cette étude ainsi élargie sera publiée dans le cadre du rapport de la FAO *Situation des forêts du monde* (SOFO), dont la sortie coïncidera avec la tenue du Congrès forestier mondial en mars 2022. Les travaux se sont également poursuivis en 2021 en vue d'achever l'activité financée par le Gouvernement de l'Allemagne (BMEL) dont il a été rendu compte dans le précédent PTB au titre de l'activité 2. Celle-ci inclut la publication des études *Incitations fiscales et non fiscales à la gestion durable des forêts* (n° 48 de la Série technique OIBT) et *Bois tropicaux 2050* (n° 49 de la Série technique OIBT), toutes deux disponibles dans les langues officielles de l'OIBT sur www.itto.int. Si la situation de la pandémie le permet, un ultime atelier régional sur les incitations à la GDF sera organisé en Afrique avant la fin de 2021. Des financements supplémentaires sont toujours recherchés pour poursuivre cette activité en 2022.

- **Activité 2 – Mise en place de chaînes d'approvisionnement de produits forestiers d'origine légale et durable**

Cette activité fait partie du Programme relatif aux chaînes d'approvisionnement légales et durables (LSSC) mis en œuvre à titre pilote. Elle a reçu un financement de la part de l'Allemagne, du Japon, des États-Unis, de la Chine et de la FAO. En 2021, de nouveaux financements de 1 150 878 \$EU au total ont été reçus pour divers volets, ainsi que l'indique le rapport d'activité ci-dessous. Aucun financement n'a été reçu pour le volet de la phase III (Réseau mondial de suivi des bois, GTTN).

L'activité spéciale PP-A/53-323, financée par l'Agence forestière japonaise, qui porte sur le Renforcement des capacités à mettre en œuvre des chaînes d'approvisionnement légales et durables (LSSC) par les parties prenantes dans les pays du bassin du Congo, fera l'objet d'un compte rendu détaillé dans le document CRF(LV)/3 au titre du point 10.3 de l'ordre du jour consacré aux activités du PTB.

- **Activité 3 – Renforcement de la participation du secteur privé aux travaux de l'OIBT: formation par la filière à la conformité à la législation/diligence raisonnée**

Au cours de 2021, les travaux commencés en Colombie et au Guatemala au titre du PTB précédent ont été achevés et (dans le cas de la Colombie), élargis pour organiser un atelier supplémentaire. Des consultations sont en cours avec l'Institut des ressources mondiales (WRI) et d'autres partenaires

concernant les propositions visant à étendre en 2022 la formation du secteur privé à un ou plusieurs autres pays, le Guyana étant privilégié dans les discussions en cours. Des financements supplémentaires sont nécessaires pour élargir les activités de formation à d'autres pays.

- **Activité 5 – Renforcement de la coopération entre l'OIBT et la CITES**

L'OIBT a conclu en 2021 un contrat avec le Secrétariat de la CITES en vue d'apporter son assistance au Programme de la CITES sur les espèces arborées (CTSP). Ce contrat apporte à l'OIBT un montant de 375 538 \$EU pour: i) mener une étude sur les essences productrices de bois d'agar et organiser un atelier de validation ayant pour but d'examiner l'étude; ii) coorganiser un atelier international de formation sur l'identification des bois; iii) assister, conseiller et contribuer des apports à l'examen à mi-parcours et final du CTSP; et iv) participer aux réunions du Comité consultatif du CTSP. Au titre de cette activité, l'OIBT financera par ailleurs, dans le cadre de sa contribution au CTSP, un projet sur la gestion durable de l'acajou en Équateur.

L'OIBT continuera également, en dehors du CTSP, d'aider ses pays membres à appliquer les dispositions relatives aux essences tropicales inscrites à la CITES avec l'appui d'autres donateurs (les États-Unis ont annoncé un montant supplémentaire de 100 000 \$EU en faveur de cette activité pour 2021). Ces travaux couvrent:

- Un projet à Madagascar ayant pour objet d'accompagner la mise en œuvre du plan d'utilisation et de suivi/traçabilité des stocks de bois de rose (accord signé, équipe du projet en place; systèmes de traçabilité en cours d'évaluation);
- Un projet au Cameroun en collaboration avec l'Université d'Adélaïde (Australie) visant à mettre en place des tests de traçabilité et de vérification génétiques dans les chaînes d'approvisionnement de *Prunus africana* et de *Pericopsis elata* (accords signés avec l'Université d'Adélaïde et le Gouvernement du Cameroun; premier atelier organisé au Cameroun en août 2021; prélèvements d'échantillons en cours de programmation);
- Le projet en Équateur mentionné ci-dessus qui sera considéré comme une contribution au CTSP (accord en cours de négociation).

L'OIBT est toujours à la recherche pour cette activité de financements supplémentaires de la part de donateurs en vue d'accompagner l'application des dispositions de la CITES concernant les essences tropicales, dans la mesure où la demande des pays membres reste forte à cet égard.

- **Activité 6 – Surveillance indépendante du marché des bois porteurs d'une autorisation FLEGT**

En 2021, les activités du Mécanisme SIM ont été impactées par la pandémie de Covid-19 à cause de laquelle les voyages internationaux sont restés en majeure partie impossibles. En conséquence, la réunion du Comité directeur du projet programmée par le SIM pour mars 2021 a dû être reportée suite à la pandémie de Covid-19 et être reprogrammée pour la fin de 2021. Le Plan des travaux du SIM pour 2022 sera discuté au cours de cette réunion. Le Plan des travaux du SIM de 2021 a été approuvé dans le cadre du Rapport d'activité du SIM portant sur la période octobre 2019-octobre 2020, qui a été soumis en décembre 2020.

Une consultation du SIM sur le commerce en Italie, initialement prévue en mai 2020 et reprogrammée pour septembre 2021, a dû être de nouveau reportée, à 2022. En remplacement, le SIM a organisé le 24 juin 2021 un webinaire, pour y présenter à un public d'une centaine de personnes les dernières tendances sur le commerce et les résultats de l'étude.

Un autre développement intervenu en 2021 se rapportant au SIM a été la publication des premières conclusions du bilan de qualité du FLEGT/Règlement sur le bois de l'Union européenne. Ces premières conclusions ont mis un point d'interrogation sur le futur du processus des accords de partenariat volontaire (APV) dans le cadre du FLEGT en général. La publication des résultats définitifs de ce bilan de qualité a toutefois été reportée jusqu'à la fin de 2021 et, en conséquence, le SIM a décidé de reporter les consultations des parties prenantes sur une éventuelle seconde phase du SIM au-delà de 2022. Ces consultations pourraient être menées en 2022 lorsque l'avenir des APV-FLEGT sera plus clair.

Malgré la pandémie de Covid-19, le commerce régulier et les sondages auprès des parties prenantes se sont poursuivis dans tous les pays couverts par le SIM, excepté en République du Congo. Les sondages sont programmés se terminer d'ici à la fin d'octobre. Toutes les autres activités du SIM, telles que les comptes rendus sur l'actualité du marché et les bulletins d'information, ont également été

poursuivies tout au long de 2021.

Le Rapport annuel du SIM 2020 est en cours de préparation sous un nouveau format, qui devrait faciliter l'accès aux informations pertinentes. Il sera terminé à temps pour le CIBT-57. Le SIM a également actualisé son site web en 2021. La nouvelle maquette améliore l'expérience de l'utilisateur et facilite l'accès aux données sur le commerce et aux informations sur le marché. Les pages des pays partenaires d'un APV et les profils des pays clés de l'UE ont été améliorées et enrichies dans le cadre de cette refonte. Le SIM a terminé en 2021 une étude spéciale sur les avancées de la reconnaissance du FLEGT dans les politiques publiques vertes de passation de marché. Une seconde étude spéciale sur le commerce du papier dans l'UE et le niveau de sensibilisation au FLEGT dans le secteur du papier est actuellement en cours.

- **Activité 7 - Suivi des progrès dans l'application des critères et indicateurs de la gestion durable des forêts**

(b) Adapter l'édition 2016 des Critères et indicateurs (C&I) OIBT de la GDF au contexte africain

L'OIBT a signé un accord de services spéciaux (ASS) avec un consultant international et un consultant régional en vue de mettre en oeuvre cette activité du PTB portant la cote PP-A/55-336. Les deux consultants ont diffusé un projet de document d'information qui a été examiné par le Secrétariat de l'OIBT, et a été validé sur le plan technique au cours d'un atelier régional tenu du 28 au 30 septembre 2021, auquel ont assisté les points focaux de l'OIBT dans les pays membres de l'OIBT en Afrique et des représentants des parties prenantes du secteur forestier concernées.

- **Activité 8 – Ateliers de renforcement des capacités en matière de statistiques**

Un atelier régional en ligne sur les statistiques réunissant tous les pays africains membres de l'OIBT et neuf membres ouest-africains de la FAO sera organisé sur une période de cinq jours du 25 au 29 octobre 2021. Il comportera deux réunions plénières (l'une le 25 octobre et l'autre le 29 octobre) ainsi que des réunions de groupe les autres jours au cours desquelles les pays seront regroupés par lieu géographique. D'autres organisations internationales telles que l'Association technique internationale (ATIBT) des bois tropicaux et le Centre international de la recherche forestière donneront également des présentations au cours des réunions plénières.

Le prochain atelier régional envisagé devrait se tenir en Amérique latine en 2022, en distanciel ou en présentiel, en fonction de la situation.

- **Activité 9 - Prévention et maîtrise des incendies dans les forêts tropicales productrices de bois d'œuvre**

a) Les activités PP-A/56-340-1 (Indonésie) et PP-A/56-340-2 (Pérou) feront l'objet d'un compte rendu détaillé dans le document CRF(LV)/3 au titre du point 10.3 de l'ordre du jour consacré aux activités du PTB.

Groupe 2 – Travaux normatifs en matière de lignes directrices ou autres travaux stratégiques

- **Activité 10 – Formulation d'un nouveau Plan d'action stratégique**

Un projet de Plan d'action stratégique de l'OIBT sera présenté au Conseil pour examen au titre du point 14 de l'ordre du jour (documents ITTC(LVII)/9 et ITTC(LVII)/10).

- **Activité 11 – Élaboration de lignes directrices de l'OIBT et mise en application chez les membres**
(a) Mise en application des *Lignes directrices de l'OIBT sur l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes*

Les *Lignes directrices de l'OIBT sur l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes* sont incorporées depuis 2019 dans le processus de formulation des projets par les membres qui soumettent des propositions de projets dans le cadre du Cycle régulier des projets, lequel requiert que ces lignes soient prises en compte. Dans leur évaluation des projets soumis, le Panel d'experts de l'OIBT vérifie si ces lignes directrices sont citées/prises en compte dans les propositions. La même démarche est suivie depuis décembre dans le nouveau processus des notes conceptuelles et envisagée le cas échéant. L'OIBT est en discussion avec ses partenaires collaborateurs au sujet de l'organisation en 2022 d'un atelier international sur le rôle des femmes dans le secteur forestier (y compris la transformation primaire), sous réserve que de nouveaux financements soient mis à disposition.

(b) Diffusion des *Lignes directrices de l'OIBT pour la restauration des paysages forestiers en milieu tropical*

Les *Lignes directrices pour la restauration des paysages forestiers en milieu tropical* ont été élaborées par l'OIBT en collaboration avec de nombreux partenaires, dont l'AFoCO, le CIFOR, la FAO, l'UICN et l'IUFRO, dans le cadre d'une initiative conjointe du Partenariat de collaboration sur la restauration des paysages forestiers (RPF). Dans ces lignes directrices, les six principes de la RPF sont articulés en 32 éléments directeurs pour mettre la RPF en pratique sur le terrain. L'OIBT cherche à encourager l'emploi de ces lignes directrices pour qu'elles soient appliquées à titre de document de référence et de guide dans la mise au point d'interventions de RPF au niveau national et infranational, mais aussi pour mettre des financements à disposition de la RPF; et encourager leur utilisation comme moyen d'accroître les capacités des pays tropicaux à mener des interventions de RPF, en association avec d'autres lignes directrices, outils et approches spécifiques. Cette activité a pour but d'encourager l'exploitation des nouvelles lignes directrices sur la RPF au niveau national et infranational dans les trois régions tropicales, afin de contribuer à la conception, à la planification, à la mise en oeuvre et au suivi fructueux des interventions de RPF dans les pays membres de l'OIBT. Deux réunions en ligne sur la diffusion des lignes directrices relatives à la RPF ont été organisées en août et en septembre 2021 à destination de l'Asie-pacifique et de l'Amérique latine, une troisième étant programmée durant la première moitié de 2022 pour l'Afrique. Cette activité fera l'objet d'un compte rendu au titre du point 5 (Travaux de politique) de l'ordre du jour du CRF.

(c) Appui à des groupements féminins pour le renforcement de l'autonomie des femmes et la restauration des paysages forestiers au Togo

Le projet pilote PP-A/56-341 (Appui à des groupements féminins pour le renforcement de l'autonomie des femmes et la restauration des paysages forestiers au Togo), fera l'objet d'un compte rendu détaillé dans le document CRF(LV)/3 au titre du point 10.3 de l'ordre du jour consacré aux activités du PTB.

Groupe 3 – Travaux/réunions en collaboration avec d'autres organisations/initiatives

- **Activity 12 - Conservation et utilisation durable de la biodiversité dans les forêts tropicales productrices de bois d'œuvre**

Le protocole d'accord (MoU) entre l'OIBT et la Convention sur la diversité biologique (CDB) a été renouvelé en février 2021 et les deux Secrétariats explorent actuellement les activités présentant un intérêt mutuel pour mettre en oeuvre le MoU en appui à la réalisation des buts et cibles du Cadre mondial de la biodiversité pour l'après 2020. Une manifestation conjointe OIBT-CDB est prévue durant la seconde partie de la CdP-15 à la CDB à Kunming, en Chine, en mai 2022.

- **Activité 13 – Coopération et concertation avec le PCF, le FNUF et autres entités**

Tous les travaux de coopération et de concertation avec les membres du PCF, et certains membres du PCF à titre individuel, menés en 2021 ont eu lieu en ligne, ce en raison des exigences découlant de la Covid-19 qui sont toujours en place. L'OIBT a participé et contribué à l'ensemble des réunions, manifestations et activités du PCF en 2021, y compris en accompagnant plusieurs activités menées par le FNUF et la FAO à titre individuel tout en contribuant aux travaux du PCF. En outre, l'OIBT a été représentée aux Dialogues sur les forêts, l'agriculture et les produits de base (FACT) dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) coorganisés par le Royaume-Uni et l'Indonésie en tant que membre du Groupe du Commerce & des marchés, pour mettre en lumière les efforts que déploie l'OIBT dans le domaine de la gestion durable des forêts tropicales et du commerce international connexe. L'OIBT a également en février apporté son concours à la 19^e réunion du Groupe d'experts sur l'exploitation forestière illicite et le commerce associé (EGILAT) de la Coopération économique pour l'Asie-Pacifique (APEC) et contribué à un atelier de ce dernier en mai et en septembre 2021. À la demande du Groupe consultatif non officiel, la collaboration de l'OIBT avec des partenaires capitaux sera également envisagée au titre du point 16 de l'ordre du jour (document ITTC(LVII)/13).

- **Activité 14 – Collaboration en matière de critères et indicateurs de la gestion durable des forêts**

L'OIBT a contribué à parachever l'édition 2020 de *l'Évaluation des ressources forestières mondiales* (rapport FRA 2020 de la FAO).

Groupe 4 – Travaux de communication et de sensibilisation

- **Activités 15 – 17**

Les activités du Groupe 4 ont donné lieu à une production aussi variée que diversifiée en matière de communication comprenant notamment des publications, des vidéos, des bulletins d'information, des publications sur les réseaux sociaux, l'organisation de stands d'exposition en ligne et des mises à jour du site web, ainsi que la participation en ligne à divers webinaires et autres manifestations internationales. Les travaux visant à élaborer une stratégie de communication ont débuté en 2021 et le Secrétariat présentera un projet à l'examen du Conseil à sa 57^e session (document ITTC(LVII)/16). Il importe de noter que le recours aux communications électroniques (par ex., site web, e-bulletins d'information, réseaux sociaux et webinaires) a augmenté de manière substantielle en conséquence de la pandémie. Le manque à recevoir des contributions de membres au budget administratif a eu des répercussions sur les travaux de sensibilisation de l'Organisation en 2021, par exemple en entraînant la suspension temporaire d'*Actualités des Forêts Tropicales* (TFU) (les travaux relatifs à TFU ont repris vers la mi-août 2021).

Groupe 5 – Travaux analytiques et statistiques, et autres travaux réguliers

- **Activité 18 – Participation du Groupe consultatif sur le commerce (TAG) et du Groupe consultatif de la société civile (GCSC)**

Étant donné que la 57^e session du CIBT va se tenir en visioconférence, aucune aide aux voyages n'a été requise en 2021. Des financements sont requis pour soutenir la présence du TAG et du GCSC à la 58^e session du CIBT, qui est programmée se tenir en présentiel à Yokohama en novembre 2022.

- **Activité 19 – Discussion annuelle de l'OIBT sur le marché**

En raison de la pandémie, le TAG a recommandé que la Discussion annuelle sur le marché de 2020 soit reportée jusqu'à ce que le Conseil se réunisse avec les représentants des pays membres et du commerce qui seront en mesure d'y participer en présentiel. Toutefois, les voyages demeurant difficiles/impossibles en 2021, le Secrétariat collabore avec le TAG à la préparation et à la tenue de la Discussion annuelle de 2021 sur le marché qui se tiendra en ligne sur le thème «Défis de la pandémie de Covid-19», concomitamment à la cinquante-septième session du CIBT en visioconférence.

- **Activité 20 – Panel d'experts chargé de l'évaluation technique des propositions de projets**

En raison de la Covid-19, les travaux du 566^e Panel d'experts se sont déroulés par voie électronique. Le rapport sera présenté au Conseil au titre du point 10(b) de l'ordre du jour provisoire (document ITTC(LVII)/5).

- **Activité 21 – Programme de bourses de l'OIBT**

La Commission de sélection des bourses se réunira en ligne avant la tenue de la cinquante-septième session du Conseil et formulera des recommandations à l'intention du Conseil concernant l'attribution de bourses dans le cadre du cycle 2021 du Programme de bourses. Le rapport de la Commission de sélection des bourses (document ITTC(LVII)/12), dont le rapport d'activité sur l'exécution du programme de bourses de l'OIBT, sera présenté au Conseil dans le cadre de la présentation du rapport d'activité sur le PTB.

- **Activité 22 - Service d'information de l'OIBT sur le marché (MIS)**

Vingt-trois numéros du Rapport sur le marché des bois tropicaux (*Tropical Timber Market Report*, TTMR) sont programmés être publiés en 2021 et prévus en 2022. Tous les correspondants continuent de travailler et, en date d'octobre 2021, étaient parvenus à livrer leurs rapports à temps malgré les mesures de confinement dues à la pandémie. Le rapport est diffusé à plus de 18 000 lecteurs abonnés.

- **Activité 23 - Renforcement des travaux statistiques et bases de données statistiques**

En 2021, la réunion du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques forestières (IWGFS) s'est tenue en ligne. Les principaux sujets abordés y ont été les améliorations permanentes au Questionnaire commun sur le secteur forestier avec l'actualisation de la définition de certains produits, la manière d'accroître le taux de réponse et l'examen d'activités ordinaires sur les statistiques qui sont menées avec des organisations partenaires. La prochaine réunion aura lieu en ligne en janvier 2022.

La base de données statistiques de l'OIBT a été mise à jour à deux reprises en 2021 (en février et en août) afin d'y incorporer les plus récents chiffres de la production et du commerce des produits primaires et du commerce des produits bois secondaires couvrant la période 1990-2020. Les prochaines mises à jour auront lieu en février 2022 et en août 2022 pour couvrir la période 1990-2021.

- **Activité 24 – Revue biennale et évaluation de la situation mondiale des bois**

Le projet d'éléments de la *Revue biennale et évaluation de la situation mondiale des bois pour 2019-2020* a été présenté à la 56^e session du CIBT pour examen. L'édition 2019-2020 de la *Revue biennale et évaluation de la situation mondiale des bois* a été publiée en août 2021 et complétée par une analyse synthétique sur l'offre et la demande indiennes en bois de 2010 à 2030. La version intégrale de l'étude sur le marché indien a été publiée en septembre 2021.

RAPPORT D'ACTIVITÉ
PROGRAMME DE TRAVAIL BIENNAL POUR 2021-2022

GROUPE 1 – ACTIVITÉS DE TERRAIN IMPLIQUANT DES TRAVAUX DANS LES PAYS MEMBRES ET/OU LEUR PARTICIPATION

Activité	Modalités d'exécution et coût	Objectifs de l'activité	État d'exécution
<p>1. Incitations à opérer des investissements dans des chaînes de valeur génératrices de croissance verte liées aux forêts tropicales</p>	<p>EN 2018-2020, l'OIBT a mené six études de cas de pays tropicaux dont l'objet sera d'analyser les incidences des incitations en place (et l'impact potentiel de nouvelles) qui visent à favoriser l'investissement dans des forêts productrices en vue de mettre en place des paysages libres de toute déforestation et des chaînes de valeur génératrices de croissance verte. L'OIBT a par ailleurs conduit une étude sur les potentiels déficits de l'offre en bois tropicaux par rapport à la demande et sur les conséquences de la pandémie de Covid-19 qui perdure sur le commerce des bois tropicaux et les perspectives de redressement. En utilisant le reliquat des fonds de l'activité du PTB 2018-2019, cette activité conduira une étude additionnelle et un atelier proposé en Afrique qui n'ont pas pu être organisés comme prévu en raison de la pandémie de Covid-19. Si un financement supplémentaire est annoncé, les travaux seront élargis pour couvrir une étude de cas et un atelier supplémentaires en Asie et en Amérique, et pour préparer des documents d'orientation sur les résultats de l'étude d'impact de la Covid-19 sur l'offre et la demande.</p> <p>Nouveau financement estimatif recherché: \$EU150 000</p> <p>Sources de financement pressenties: Contributions volontaires Année 2021-\$EU75 000 Année 2022-\$EU75 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ateliers menés et études de cas conduites dans un maximum de trois pays producteurs de l'OIBT • Participation du Secrétariat de l'OIBT aux réunions/initiatives pertinentes connexes 	<p>Financement reçu: \$EU 77 000 Financement en attente: Année 2021 \$EU ZÉRO Année 2022 \$EU 73 000</p> <p>Le Secrétariat a signé en 2021 un contrat avec la FAO en vue d'élargir à l'ensemble des bois les travaux menés au titre de l'activité 2 du précédent PTB, qui portent sur une étude mondiale du déficit de l'offre en bois tropicaux par rapport à la demande, qui a été étendue à l'ensemble des bois. Cette étude ainsi élargie sera publiée dans le cadre du rapport de la FAO <i>Situation des forêts du monde</i> (SOFO), dont la sortie coïncidera avec la tenue du Congrès forestier mondial en mars 2022. Les travaux se sont également poursuivis en 2021 en vue d'achever l'activité financée par le Gouvernement de l'Allemagne (BMEL) dont il a été rendu compte dans le précédent PTB au titre de l'activité 2. Celle-ci inclut la publication des études <i>Incitations fiscales et non fiscales à la gestion durable des forêts</i> (n° 48 de la Série technique OIBT) et <i>Bois tropicaux 2050</i> (n° 49 de la Série technique OIBT), toutes deux disponibles dans les langues officielles de l'OIBT sur www.itto.int. Si la situation de la pandémie le permet, un ultime atelier régional sur les incitations à la GDF sera organisé en Afrique avant la fin de 2021. Des financements supplémentaires sont toujours recherchés pour poursuivre cette activité en 2022.</p>
<p>2. Mise en place de chaînes d'approvisionnement de produits forestiers d'origine légale et durable</p>	<p>Il s'agit d'accompagner la mise au point de solutions innovantes permettant d'apporter des assurances du caractère durable et légal, y compris en élaborant/appliquant des plans de gestion durable des forêts et en développant/mettant en place des chaînes d'approvisionnement durables, y compris des systèmes de traçabilité des bois et autres outils.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les capacités en matière de GDF et/ou de chaînes d'approvisionnement durables développées pour un maximum de dix 	<p>Financement reçu: \$EU 1 150 878 Financement en attente: Année 2021 \$EU ZÉRO Année 2022 \$EU 149 122</p> <p>Cette activité a reçu de nouveaux financements dont le total s'élève à 1,150 878 \$EU, qui sont destinés aux divers volets indiqués ci-dessous. Aucun financement n'a été annoncé en</p>

Activité	Modalités d'exécution et coût	Objectifs de l'activité	État d'exécution
	<p>Dans le cadre du PTB 2018-2020, l'OIBT a mis sur pied un programme relatif aux chaînes d'approvisionnement légales et durables (LSSC) pour les bois et produits forestiers tropicaux et a travaillé avec les partenaires concernés en vue d'accroître la vérification de la légalité et de la durabilité en créant une plateforme des chaînes d'approvisionnement vertes qui fasse le lien entre les produits forestiers légaux et durables et les marchés. Au moyen du reliquat de fonds du PTB 2018-2020, les travaux suivants se poursuivront en 2021-2022: création de la plateforme LSSC-GGSC; organisation d'ateliers régionaux de formation aux LSSC-GGSC; conduite d'une étude sur les applications des chaînes de blocs aux systèmes de traçabilité du bois; développement du site web du Portail du commerce du bois (TTP); ainsi que d'autres manifestations et activités.</p> <p>Des financements supplémentaires sont requis au titre du présent PTB pour mettre en oeuvre la Phase III du Réseau mondial de traçabilité des bois (GTTN) à partir de 2021. Le GTTN a été créé en 2012 sous la forme d'une alliance ouverte dans l'objectif de favoriser la mise en application d'outils novateurs en matière d'identification, afin d'aider à lutter contre l'exploitation forestière illicite et le commerce associé sur toute la planète, a fédéré les parties prenantes préoccupées par l'exploitation forestière illicite et le commerce associé, dont des institutions clés, en vue d'un usage intégré de technologies innovantes telles que le génotypage ou l'utilisation de marqueurs isotopiques stables pour l'identification et la traçabilité des essences ligneuses. Les Phases I et II du GTTN ont été en grande axées sur la recherche et la science. Si des financements sont apportés, l'OIBT prendra la responsabilité de la coordination du GTTN dans le cadre de l'Axe programmatique relatif aux Programme des LSSC (l'AP1) en se focalisant sur l'application des outils mis au point dans le cadre</p>	<p>opérateurs forestiers tropicaux et autres entités appartenant au secteur industriel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Commerce de bois d'origine légale/durable vérifiée provenant de ces opérateurs forestiers/entités du secteur privé intensifié 	<p>faveur de la phase III du GTTN</p> <p>2.1 a. Appui à la mise en place de la Plateforme d'échange d'informations interentreprises</p> <ul style="list-style-type: none"> • La Plateforme a été mise en place et a commencé à fonctionner en août 2019, y compris le site web des LSSC-GGSC et l'index des chaînes d'approvisionnement mondiales vertes (GGSC). • La fonction et la structure du site web des LSSC-GGSC (http://itto-ggsc.org) ont été développées et sont en exploitation depuis juin 2020. Le site web a été activé avec des versions chinoise et anglaise, tandis que la version française a été récemment développée et plusieurs améliorations ont été apportées. • L'index des GGSC a été dans un premier temps exploité au moyen des données recueillies depuis janvier 2020 puis publiées mensuellement sur le site web des GGSC. <ul style="list-style-type: none"> ➤ 19 rapports de la couverture de l'index ont été publiés et diffusés sur le site web des GGSC. ➤ Deux rapports pilotes africains de la couverture de l'index sur les GGSC ont été publiés en avril et en mai 2020, mais ont rapidement pâti des conséquences de la pandémie. ➤ La coopération entre les GGSC et l'Union forestière des industries asiatiques du Gabon (UFIAG) a été mise en place, et l'index des GGSC-Gabon a été publié en juillet 2021 sur le site web des GGSC. • La Plateforme d'échange d'informations interentreprises sur les GGSC a été amorcée et développée. La Plateforme a communiqué de manière périodique avec les associations et organismes du bois de plus de dix pays. <ul style="list-style-type: none"> ➤ Un groupe de contact a été créé pour assurer la communication et des échanges d'information périodiques entre la Plateforme et plus de dix entreprises africaines du Gabon, du Cameroun et du Congo. ➤ La Plateforme a tenu six réunions en ligne avec les entreprises membres de l'UFIAG entre janvier et août 2021. ➤ Un atelier hybride (en ligne et sur site) a eu lieu en juillet 2021 auquel ont assisté des participants de plus

Activité	Modalités d'exécution et coût	Objectifs de l'activité	État d'exécution
	<p>des Phases I et II du GTTN, pour sensibiliser aux outils de traçabilité du bois et à leurs applications, et mettre en œuvre des systèmes de traçabilité dans les pays producteurs membres de l'OIBT.</p> <p>Coût estimatif: \$EU1 300 000 Sources de financement pressenties: Contributions volontaires Année 2021-\$EU650 000 Année 2022-\$EU650 000</p>		<p>de 20 entreprises africaines du bois du Gabon du Cameroun, du Congo Brazzaville et de la Guinée équatoriale. Les discussions ont porté sur la manière d'améliorer la légalité et la durabilité de leur commerce du bois avec la Chine.</p> <p>2.1 b. Étude du système international de traçabilité des bois fondé sur des chaînes de blocs en vue de mettre en place des chaînes d'approvisionnement en bois durables</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'étude a été approuvée et a débuté en juillet 2020, des fonds ayant été réaffectés de l'activité sur le bois de rose à Madagascar (ancienne activité 4 sous contrat avec le BMEL). Cette activité subsidiaire devrait être achevée d'ici à la fin de 2021. • L'architecture des chaînes de blocs compatible avec le système de traçabilité du bois et la méthode de vérification de la traçabilité adaptée a été déterminée. • La technologie des chaînes de blocs compatible a été identifiée et introduite. • Des interviews et sondages ont été menés auprès de diverses parties prenantes issues d'instituts de recherche, d'entreprises utilisant des chaînes de blocs, du marché du bois et de la logistique, des utilisateurs finaux et des organismes financiers connexes ainsi que des organismes gouvernementaux compétents. • L'ordinogramme de la chaîne d'approvisionnement en bois détaillant toutes les étapes, de l'arbre sur pied jusqu'à l'utilisateur final, a été élaboré. • Une méthodologie de suivi du recueil des données a été conçue pour traiter les risques et difficultés recensés. • La simulation sur le terrain en Afrique a été retardée en raison de la pandémie de Covid-19. • La communication avec les entreprises concernées de pays cibles, Gabon, Cameroun et Chine, a repris. <p>2.1 c. Portail du commerce du bois: Pour un commerce légal du bois éclairé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cette activité subsidiaire a été approuvée et a débuté en mars 2021, au moyen des fonds réaffectés de l'ancienne activité 4 régie par un contrat avec le BMEL. Sa mise en œuvre est en bonne voie et l'activité devrait être achevée d'ici à la fin de 2021.

Activité	Modalités d'exécution et coût	Objectifs de l'activité	État d'exécution
			<ul style="list-style-type: none"> • Des consultants ont été engagés pour procéder à la préparation de six nouveaux profils, qui est actuellement en cours. Certains profils de pays sont déjà terminés et d'autres devraient l'être d'ici à la fin de septembre. • L'ATIBT a engagé un consultant chargé d'actualiser le profil du Congo, tâche actuellement en cours. • La quasi-totalité des profils, textes génériques et actualités a été traduite et est prête à être mise en ligne sur le nouveau site web. • La conception du site web est terminée et le nouveau site web entièrement rénové sur la base de cette nouvelle maquette sera en ligne en octobre. • Le projet de stratégie de marketing est terminé et prêt à recevoir les apports de l'ATIBT pour être ensuite mis en œuvre une fois que le nouveau site web sera terminé. • Des discussions avec l'OIBT et la Plateforme des GGSC ont été menées sur la possibilité d'incorporer au site web des éléments des rapports du MIS de l'OIBT et les rapports sur la couverture de l'index des GGSC. <p>2.2 Promouvoir la restauration des paysages forestiers par les petits exploitants en Afrique de l'Ouest</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'activité PP-A/55-334 (activité 3 BMEL-LSSC) est presque terminée avec la finalisation du rapport sur la stratégie régionale visant à encourager les politiques en matière de RPF en Afrique de l'Ouest, par l'équipe de consultants qui travaille sous la direction de M. Juergen Blaser. <p>2.3 Développement de programmes de formation sur les chaînes d'approvisionnement légales et durables à l'intention des pays d'Afrique centrale (LSSC)</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'activité PP-A/55-334 (activité 5 BMEL-LSSC) est également presque terminée avec la finalisation de quatre modules de formation et du guide simplifié connexe par les quatre consultants travaillant sous la supervision du Réseau des institutions de formation forestière et environnementale de l'Afrique centrale (le RIFFEAC). <p>2.4 Renforcement des capacités à mettre en place des chaînes d'approvisionnement légales et durables (LSSC)</p>

Activité	Modalités d'exécution et coût	Objectifs de l'activité	État d'exécution
			<p>par les parties prenantes des pays du bassin du Congo</p> <ul style="list-style-type: none"> L'activité PP-A/53-323 (financée par l'Agence forestière japonaise) fera l'objet d'un compte rendu détaillé (document CRF(LV)/3) au titre du point 10.3 de l'ordre du jour consacré aux activités du PTB. <p>2.5 Renforcement des normes de la GDF et du cadre de la légalité du bois au Myanmar (PP-A/56-342A) Financement reçu: \$EU378 930 Financement en attente: ZÉRO</p> <p>L'accord d'activité a été signé le 7 janvier 2021 par l'OIBT et le Comité de certification des forêts du Myanmar (MFCC).</p> <p>Les avancées suivantes ont été enregistrées:</p> <ul style="list-style-type: none"> Révision du MTLAS sous une nouvelle version (V.1.02) fondée sur les «Critères et indicateurs de légalité du bois de l'ASEAN», «Rapport d'analyse des lacunes du MTLAS », et «Dossier d'évaluation du dossier du MTLAS et de la chaîne de contrôle du Myanmar». Un webinaire sur l'avalisation du Système de certification des forêts du Myanmar a été organisé le 16 août par <i>PEFC international</i> et la consultation publique, qui a pour but d'obtenir des retours d'information sur ce nouveau système, s'est déroulée du 16 août au 14 octobre. Toutefois, le PEFC a suspendu son évaluation du système de certification des forêts du Myanmar en raison de son inquiétude que les parties prenantes au Myanmar ne puissent pas participer au processus d'évaluation. Le donateur a demandé que soit organisée une réunion du Comité directeur du projet afin d'examiner la mise en œuvre des activités du projet se rapportant au système de certification des forêts dans ce pays. <p>2.6 Analyse des systèmes de vérification de la légalité des bois et des bonnes pratiques en Chine, au Myanmar et au Viet Nam pour le commerce du bois durable (PP-A/56-342B) Financement reçu: \$EU344 100 Financement en attente: ZÉRO</p> <p>Cette activité, dont l'agence d'exécution (AE) est l'Institut</p>

Activité	Modalités d'exécution et coût	Objectifs de l'activité	État d'exécution
			<p>des stratégies environnementales mondiales (IGES), a officiellement démarré le 17 février 2021. Elle a pour objectif spécifique d'analyser de manière systématique les systèmes de vérification de la légalité/dispositifs équivalents qui sont en vigueur en Chine, au Myanmar et au Viet Nam, ce en vue de soutenir les parties prenantes japonaises et internationales dans l'optique d'un commerce du bois légal et durable.</p> <p>Les avancées suivantes ont été enregistrées:</p> <ul style="list-style-type: none"> • La 1^{ère} réunion du CDP a été tenue en ligne le 26 avril 2021. • L'AE a commencé à mener des études documentaires et à avoir des communications avec de potentiels consultants au Viet Nam et de en Chine en vue de conduire des études et de recueillir des données. Les travaux au Myanmar sont en attente en raison des troubles civils. • La 2^e réunion du CDP a été tenue en ligne le 30 août 2021. <p>2.7 Enseignement forestier mondial Financement reçu: \$EU133 848 Financement en attente: ZÉRO</p> <p>En collaboration avec la FAO et l'IUFRO, cette activité a officiellement démarré le 6 juillet 2020 et devait arriver à son terme le 25 novembre 2020. Toutefois, en raison de la situation de la pandémie de Covid-19, une prorogation a été accordée au projet jusqu'au 30 septembre 2021.</p> <p>L'OIBT s'est acquitté de ses obligations relatives aux activités suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Évaluation régionale de l'enseignement forestier dans la région Asie-Pacifique avec l'appui du RECOFTC. • Formation en ligne aux chaînes d'approvisionnement légales et durables (LSSC-OLC), lancée lors de la Conférence internationale sur l'éducation forestière qui s'est tenue en juin 2021, et est accessible via le lien suivant: LSSC online course web https://lsscours.com/ <p>2.8 Élaboration de trois profils de pays pour alimenter la base de données juridique en ligne Timber-Lex</p>

Activité	Modalités d'exécution et coût	Objectifs de l'activité	État d'exécution
			<p>Financement reçu: \$EU24 000 Financement en attente: ZÉRO</p> <p>L'OIBT a signé en septembre 2020 un contrat avec la FAO prévoyant qu'une enveloppe de 24 000 \$EU soit fournie à l'OIBT en vue d'élaborer des études de cas sur le Brésil, la Colombie et l'Équateur en vue d'actualiser la base de données juridique Timber-Lex de la FAO sur leurs législations et réglementation nationales liées aux forêts. Ces travaux sont terminés et les profils ont été mis en ligne dans la base de données Timber Lex de la FAO (https://timberlex.apps.fao.org).</p> <p>2.9 Examen du commerce forestier durable dans la région du bas Mékong Financement reçu: \$EU70 000 Financement en attente: ZÉRO</p> <p>L'OIBT a signé en septembre 2021 un contrat avec la FAO prévoyant qu'une enveloppe de 70 000 \$EU soit fournie à l'OIBT en vue de conduire une analyse du commerce des produits forestiers issus des pays de la région du bas Mékong (RBM) (Cambodge, RDP lao, Myanmar, Thaïlande, Viet Nam) en mettant l'accent sur le commerce avec la Chine. Ces travaux viennent de débuter en octobre 2021 et un rapport d'activité plus complet sera fourni lors du CIBT-58.</p> <p>Les travaux menés dans le cadre de cette activité sur les LSSC se poursuivront en 2022 et au-delà. Tout financement supplémentaire mis à disposition sera alloué aux volets pertinents de l'activité sur les LSSC en accord avec les instructions du donateur.</p>
<p>3. Renforcement de la participation du secteur privé aux travaux de l'OIBT: formation par la filière à la conformité à la législation/ diligence raisonnée</p>	<p>L'OIBT continuera de travailler avec le Groupe consultatif sur le commerce ainsi que des organisations telles que l'Institut des ressources mondiales (WRI), le Forum mondial du bois et la FAO (un partenaire du PCF) dans le cadre de son Programme FLEGT, et d'autres grandes organisations internationales et régionales (OI), organisations non gouvernementales (ONG) et associations du secteur privé qui oeuvrent dans ce domaine en vue de piloter et, éventuellement,</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Formations pilotes destinées au secteur privé dispensées dans un maximum de cinq pays cibles supplémentaires • Assistance technique fournie aux pays cibles par des experts/ 	<p>Financement reçu: \$EU 25 000 Financement en attente: Année 2021 \$EU 25 000 Année 2022 \$EU 50 000</p> <p>Au cours de 2021, les travaux commencés en Colombie et au Guatemala au titre du PTB précédent ont été achevés et élargis pour organiser un atelier supplémentaire dans chacun des deux pays avant la fin de l'année.</p> <p>Des consultations sont en cours avec le WRI et d'autres</p>

Activité	Modalités d'exécution et coût	Objectifs de l'activité	État d'exécution
	<p>d'élargir la capacité à mettre en place des processus de diligence raisonnée. Le modèle de formation reprendra celui qui a fait ses preuves, à savoir qu'il sera dispensé par des acteurs de la filière qui comprennent les défis, les besoins et le vocabulaire des activités commerciales et de la filière dans les pays producteurs prenant part au commerce international. Des modules de formation ont été élaborés et mis en oeuvre en Colombie, au Guatemala et au Pérou dans le cadre du PTB 2018-2020; le reliquat des fonds annoncés en faveur de cette activité servira à élargir la formation à un pays supplémentaire en 2021-2022. Si des fonds supplémentaires sont annoncés dans le cadre du présent PTB, ces travaux seront étendus à d'autres pays/régions.</p> <p>Coût estimatif: \$EU100 000 Sources de financement pressenties: Contributions volontaires Année 2021-\$EU50 000 Année 2022-\$EU50 000</p>	organisations de niveau international	partenaires concernant les propositions d'élargir en 2022 la formation du secteur privé à un ou plusieurs pays supplémentaires, le Guyana étant privilégié dans les discussions en cours. Des financements supplémentaires sont nécessaires pour élargir les activités de formation à d'autres pays.
4. Amélioration de la gestion du teck	<p>Cette activité favorisera, au niveau régional et mondial, le développement du teck produit en mode durable dans les plantations et forêts naturelles de teck, en privilégiant les plantations, qui prennent une importance grandissante dans plusieurs pays. Fondée sur une démarche de niveau régional, elle vise à améliorer la contribution de la gestion durable du teck à la protection des forêts tropicales dans les pays participants, ainsi qu'à favoriser une filière et un commerce du teck d'origine légale et durable. Au cours de la période du PTB 2018-2019, cette activité a reçu un montant de 1 236 250 \$EU de la part du Gouvernement de l'Allemagne sous la forme d'une allocation affectée à des activités dans la sous-région du Mékong. Un financement supplémentaire de 250 000 \$EU est nécessaire pour la période 2021-2022 afin de poursuivre cette activité avec l'organisation d'un atelier régional dans des pays moins avancés et d'apporter un appui aux</p>	Amélioration de la gestion du teck et de son utilisation dans trois régions de l'OIBT (Asie, Afrique, Amérique latine)	<p>Financement reçu: ZÉRO Financement en attente: Année 2021 \$EU 150 000 Année 2022 \$EU 100 000</p> <p>Bien qu'aucun financement n'ait été mis à la disposition de cette activité dans le cadre du présent PTB, des progrès ont pu être réalisés au moyen des ressources limitées subsistant d'activités similaires financées dans le cadre de PTB précédents.</p> <p>En 2018, a été formulée la proposition intitulée «Amélioration de la conservation et de la gestion durable des forêts de teck et des chaînes d'approvisionnement en bois d'origine légale et durable dans la sous-région du grand Mékong». Le Ministère fédéral allemand de l'alimentation et de l'agriculture (BMEL) a financé la mise en œuvre de cette activité pour un montant de 1 236 250 \$EU.</p> <p>Les avancées suivantes ont été enregistrées:</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'accord d'exécution entre l'OIBT et le BMEL a été

Activité	Modalités d'exécution et coût	Objectifs de l'activité	État d'exécution
	<p>participants à la 4^e Conférence mondiale sur le teck en 2021, au Ghana.</p> <p>Coût estimatif: \$EU250 000</p> <p>Sources de financement pressenties:</p> <p style="padding-left: 40px;">Contributions volontaires</p> <p style="padding-left: 80px;">Année 2021-\$EU150 000</p> <p style="padding-left: 80px;">Année 2022-\$EU100 000</p>		<p>parachevé en 2018 au cours de la 54^e session du CIBT à Yokohama, à la suite de quoi l'OIBT a signé en décembre 2018 des protocoles d'accord avec quatre agences d'exécution au Cambodge, en RDP lao, en Thaïlande et au Viet Nam, tandis qu'un protocole d'accord avec le Myanmar a été finalisé en octobre 2019;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un atelier de lancement s'est tenu à Bangkok du 23 au 25 avril 2019 avec la participation de représentants du pays donateur, des cinq agences d'exécution et de l'OIBT; • La plupart des activités prévues dans la région ont été menées à bonne fin, mais l'exécution de quelques activités de terrain a été retardée en raison de la pandémie de Covid-19; • Les principales manifestations ayant eu lieu au cours de la période 2019-2021 sont les suivantes: <ul style="list-style-type: none"> ✓ Un atelier de formation aux techniques de reproduction et aux pratiques sylvicoles a été organisé du 5 au 9 août 2019 au Centre de conservation de l'éléphant, dans la province de Lampang, en Thaïlande. ✓ Un atelier régional sur la pérennisation des teckeraies du bassin du Mékong a été organisé du 24 au 27 septembre 2019 au Centre régional d'éducation et de formation de l'Organisation asiatique de coopération forestière (AFoCO), à Yangon, au Myanmar, en collaboration avec l'AFoCO. La 2^{nde} réunion du Comité directeur du projet et le Forum national sur le teck en RDP lao: «Des chaînes de valeur du teck durables pour un développement local durable» dans les provinces de Vientiane et de Luang Prabang, en RDP lao, du 18 au 21 février 2020. Une Réunion technique du volet Viet Nam a été organisée pour évaluer les chaînes de valeur du teck du 22 au 25 février 2020 concomitamment au Forum national sur le teck en RDP lao. ✓ La 3^e réunion en ligne du CDP accueillie par l'Université Kasetsart s'est tenue le 9 décembre 2020. Trois interventions ont été données par M. Adisorn Noochdumrong, Directeur général du Département

Activité	Modalités d'exécution et coût	Objectifs de l'activité	État d'exécution
			<p>royal thaïlandais des forêts (RFD) et Président du CDP, M. Hwan-ok Ma, Directeur de projets à l'OIBT et M. Matthias Schwoerer, le représentant du BMEL.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Il convient de noter que les cas de Covid-19 et le nombre de décès résultant de la pandémie ont significativement augmenté dans les cinq pays participants après avril 2021. Afin de maintenir le contact entre les membres du personnel du projet et autres personnes concernées et de partager leurs expériences durant la pandémie sans précédent de Covid-19, sept webinaires mensuels portant sur différentes questions relevant du teck ont été organisés par l'Université Kasetsart depuis janvier 2021. ✓ La publication de l'ouvrage intitulé «Gestion durable du teck (<i>Tectona grandis</i>) dans la région du Mékong» est en cours. Ce livre d'édition vise à livrer une évaluation complète de la gestion des forêts naturelles et des plantations dans la région du Mékong où des forêts naturelles de teck sont présentes. Ce livre réunira une trentaine de textes issus d'articles originels ainsi que des extraits réécrits de produits du projet, dont des articles de recherche et d'examen qui ont été préparés au cours de ce projet. <ul style="list-style-type: none"> • Un bulletin d'information sur le projet teck de l'OIBT a été créé. À ce stade, 13 numéros ont été publiés (http://www.teaknet.org/). • En raison de la pandémie de Covid-19, la 4^e Conférence mondiale sur le teck (WTC), prévue en août 2020, a été reportée à août 2022. Au cours de cette conférence, une séance spéciale sera organisée sur la Gestion durable du teck dans la sous-région du Mékong; • Une page Facebook sur le projet a été créée et son contenu actualisé régulièrement : (https://web.facebook.com/ITTO-TEAK-IN-Mekong-393301941225768/). <p>Ces travaux se poursuivront en 2022 et au-delà. Toute contribution additionnelle à cette activité servira à élargir sa</p>

Activité	Modalités d'exécution et coût	Objectifs de l'activité	État d'exécution
<p>5. Renforcement de la coopération entre l'OIBT et la CITES</p>	<p>Continuer de dispenser aux membres une assistance à la mise en œuvre des dispositions découlant de l'inscription à la CITES d'essences à bois d'œuvre. En application de la décision 5(XLVI) relative au «Programme multi-bailleurs de fonds destiné à faciliter une coopération accrue entre l'OIBT et la CITES», l'OIBT a mis en œuvre à bonne fin une seconde subvention d'environ 6 200 000 \$EU (5 000 000 EUR) de l'Union européenne (par le biais de la Commission européenne) en 2016. L'OIBT a reçu de la part d'autres donateurs des contributions de contrepartie de plus de 3 000 000 \$EU au cours de cette période de quatre années couverte par la subvention de l'UE-CE. Bien que l'UE-CE ait décidé en 2016 d'octroyer directement au Secrétariat de la CITES son financement ultérieur de travaux sur les essences inscrites à la CITES, d'autres bailleurs de fonds de l'OIBT sont encouragés, dans le cadre de cette activité, à poursuivre leur appui aux travaux de l'OIBT se rapportant à la CITES.</p> <p>Coût estimatif: \$EU200 000 Sources de financement pressenties: Contributions volontaires Année 2021-\$EU100 000 Année 2022-\$EU100 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Projets mis en œuvre pour améliorer l'application des dispositions de la CITES relatives aux espèces arborées inscrites dans un maximum de trois pays • Participation du Secrétariat de l'OIBT aux réunions/activités pertinentes du CTSP et autres réunions/activités de la CITES • Nombre réduit de suspensions du commerce d'essences inscrites à la CITES 	<p>mise en œuvre, telle que proposée et approuvée.</p> <p>Financement reçu: \$EU 475 538 Financement en attente: Année 2021 ZÉRO Année 2022 ZÉRO</p> <p>L'OIBT a conclu en 2021 un contrat avec le Secrétariat de la CITES en vue d'apporter son assistance au Programme de la CITES sur les espèces arborées (CTSP). Ce contrat apporte à l'OIBT un montant de 375 538 \$EU pour: i) mener une étude sur les essences productrices de bois d'agar et organiser un atelier de validation ayant pour but d'examiner ladite étude; ii) coorganiser un atelier international de formation sur l'identification des bois; iii) assister, conseiller et contribuer des apports à l'examen à mi-parcours et final du CTSP; et iv) participer aux réunions du Comité consultatif du CTSP. Au titre de cette activité, l'OIBT financera par ailleurs, dans le cadre de sa contribution au CTSP, un projet sur la gestion durable de l'acajou en Équateur.</p> <p>L'OIBT a par ailleurs continué d'aider, avec le soutien d'autres donateurs (les États-Unis ont annoncé un financement supplémentaire de 100 000 \$EU en faveur de cette activité en 2021), ses pays membres à appliquer les inscriptions à la CITES des essences tropicales en dehors du CTSP. Ces travaux couvrent:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un projet à Madagascar ayant pour objet d'accompagner la mise en œuvre du plan d'utilisation et de suivi/traçabilité des stocks de bois de rose (accord signé, équipe du projet en place; systèmes de traçabilité en cours d'évaluation); • Un projet au Cameroun en collaboration avec l'Université d'Adélaïde (Australie) visant à mettre en place des tests de traçabilité et de vérification génétiques dans les chaînes d'approvisionnement de <i>Prunus africana</i> et de <i>Pericopsis elata</i> (accords signés avec l'Université d'Adélaïde et le Gouvernement du Cameroun; premier atelier organisé au Cameroun en août 2021; prélèvements d'échantillons en cours de programmation). • Le projet en Équateur susmentionné qui sera considéré comme une contribution au CTSP (accord en cours de négociation).

Activité	Modalités d'exécution et coût	Objectifs de l'activité	État d'exécution
			L'OIBT continue de rechercher des fonds additionnels de la part de donateurs afin de poursuivre son appui à l'application des dispositions de la CITES se rapportant aux essences tropicales qui y sont inscrites, dans la mesure où la demande à cet égard reste forte.
6. Surveillance indépendante du marché des bois porteurs d'une autorisation FLEGT	<p>L'OIBT a conclu en 2014 un contrat de 4,4 millions d'euros (dont 375 000 EUR pourvus par l'OIBT au titre d'une contribution en nature) avec l'Union européenne (par le biais de la Commission européenne) dans le but de mettre en place un mécanisme de Surveillance indépendante du marché (SIM) concernant les bois porteurs d'une autorisation FLEGT mis sur le marché de l'UE. Dans le cadre de ce mécanisme SIM ont été menées en 2014-2015 des études de référence sur le marché de l'UE, qui avaient ensuite été suspendues en raison de la dépréciation de fonds de l'OIBT en milieu d'année 2016. Les activités relevant du mécanisme SIM ont repris en 2017, toutes les activités programmées se déroulant comme prévu durant la période 2018-2020. Le contrat avec l'UE-CE a été prorogé jusqu'à la fin de 2022, afin de tirer parti de la suspension du SIM pendant une année et des économies ainsi réalisées. Les avancées de cette activité du PTB sont régulièrement communiquées au CEM dans le cadre de son programme de travaux de politique.</p> <p>N° d'activité: PP-A/49-291 N° du contrat avec l'UE: DCI-ENV/2013/316-244</p> <p>Coût estimatif: Intégralement financée par une subvention de l'UE de 4 millions d'euros</p>	Mise au point et en œuvre d'un mécanisme SIM	<p>Financement reçu: Cette activité est intégralement financée par une subvention de l'UE de 4 millions EUR</p> <p>En 2021, les activités du Mécanisme SIM ont été impactées par la pandémie de Covid-19 à cause de laquelle les voyages internationaux sont restés en majeure partie impossibles. En conséquence, la réunion du Comité directeur du projet programmée par le SIM pour mars 2021 a dû être reportée suite à la pandémie de Covid-19 et être reprogrammée pour la fin de 2021. Le Plan des travaux du SIM pour 2022 sera discuté au cours de cette réunion. Le Plan de travail du SIM pour 2021 a été approuvé dans le cadre du Rapport d'activité du SIM portant sur la période octobre 2019-octobre 2020, qui a été soumis en décembre 2020.</p> <p>Une consultation du SIM sur le commerce en Italie, initialement prévue en mai 2020 et reprogrammée pour septembre 2021, a dû être de nouveau reportée, à 2022. En remplacement, le SIM a organisé le 24 juin 2021 un webinaire, au cours duquel ont été présentés à un public d'une centaine de personnes les dernières tendances sur le commerce et les résultats de l'étude.</p> <p>Un autre développement intervenu en 2021 se rapportant au SIM a été la publication des premières conclusions du bilan de qualité du FLEGT/Règlement sur le bois de l'Union européenne. Ces premières conclusions ont mis un point d'interrogation sur le futur du processus des accords de partenariat volontaire (APV) dans le cadre du FLEGT en général. La publication des résultats définitifs de ce bilan de qualité a toutefois été reportée jusqu'à la fin de 2021 et, en conséquence, le SIM a décidé de reporter les consultations des parties prenantes sur une éventuelle seconde phase du SIM au-delà de 2022. Ces consultations pourraient être menées en 2022 lorsque l'avenir des APV-FLEGT sera plus clair.</p>

Activité	Modalités d'exécution et coût	Objectifs de l'activité	État d'exécution									
			<p>Malgré la pandémie de Covid-19, des sondages/études sur le commerce et auprès des parties prenantes se sont poursuivis dans tous les pays couverts par le SIM, excepté en République du Congo. Les sondages sont programmés se terminer d'ici à la fin d'octobre. Toutes les autres activités du SIM, telles que les comptes rendus sur l'actualité du marché et les bulletins d'information, ont également été poursuivies tout au long de 2021.</p> <p>Le Rapport annuel du SIM 2020 est en cours de préparation sous un nouveau format, qui devrait faciliter l'accès aux informations pertinentes. Il sera terminé à temps pour le CIBT-57. Le SIM a également actualisé son site web en 2021. La nouvelle maquette améliore l'expérience de l'utilisateur et facilite l'accès aux données sur le commerce et aux informations sur le marché. Les pages des pays partenaires d'un APV et les profils des pays clés de l'UE ont été améliorées et enrichies dans le cadre de cette refonte. Le SIM a terminé en 2021 une étude spéciale sur les avancées de la reconnaissance du FLEGT dans les politiques publiques vertes de passation de marché. Une seconde étude spéciale sur le commerce du papier dans l'UE et le niveau de sensibilisation au FLEGT dans le secteur du papier est actuellement en cours.</p>									
7. Suivi des progrès dans l'application des critères et indicateurs de la gestion durable des forêts	(a) Ateliers sur les critères et indicateurs. Ces travaux ont été facilités dans le cadre d'une activité similaire menée au titre du PTB 2018-2019. Au moyen du reliquat de fonds de cette activité (qui n'a pas été entièrement menée à bien en raison de la pandémie de Covid-19), cette activité sera poursuivie et élargira les travaux prévus pour la période 2018-2020 avec l'organisation d'un atelier sur les C&I dans un pays producteur membre. Si des financements supplémentaires sont mis à disposition, ces travaux (qui viseront à promouvoir les nouveaux critères et indicateurs de l'OIBT approuvés en 2016, en privilégiant les nouveaux pays membres) seront élargis pour organiser un maximum de trois ateliers nationaux supplémentaires sur les C&I (qui incorporeront des sujets connexes tels que	Jusqu'à quatre ateliers nationaux de formation aux C&I organisés	<table border="0"> <tr> <td>(Financement reçu:</td> <td>ZÉRO</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Financement en attente:</td> <td>Année 2021</td> <td>\$EU 75 000</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Année 2022</td> <td>\$EU 75 000</td> </tr> </table> <p>Bien qu'aucun nouveau financement n'ait été mis à la disposition de cette activité au titre du présent PTB, des avancées ont été enregistrées en faisant usage des ressources limitées subsistant d'activités similaires financées dans le cadre de PTB antérieurs.</p> <p>La planification se poursuit en vue d'organiser un atelier de formation aux C&I dans un pays membre producteur qui n'a pas encore bénéficié de cette formation. Toutefois, plusieurs pays n'en ont jamais bénéficié tandis que plusieurs autres en ont bénéficié il y a plus d'une décennie.</p> <p>Ces travaux se poursuivront en 2022 et éventuellement au-delà. Toute contribution additionnelle à cette activité servira à</p>	(Financement reçu:	ZÉRO		Financement en attente:	Année 2021	\$EU 75 000		Année 2022	\$EU 75 000
(Financement reçu:	ZÉRO											
Financement en attente:	Année 2021	\$EU 75 000										
	Année 2022	\$EU 75 000										

Activité	Modalités d'exécution et coût	Objectifs de l'activité	État d'exécution
	<p>l'audit, la certification, les exigences internationales en matière de préparation de rapports, etc.)</p> <p>Nouveau montant estimatif recherché: \$EU150 000</p> <p>Sources de financement pressenties: Contributions volontaires</p> <p>Année 2021-\$EU75 000 Année 2022-\$EU75 000</p>		<p>élargir le nombre d'ateliers de formation aux C&I dans le cadre de cette activité, dès que les déplacements seront possibles.</p>
	<p>(b) Adapter l'édition 2016 des Critères et indicateurs (C&I) OIBT de la GDF au contexte africain. Cette activité vise à adapter l'édition 2016 des Critères et indicateurs (C&I) OIBT de la GDF au contexte africain, en vue de renforcer la coopération et la collaboration entre l'OIBT et ses pays membres africains en matière de C&I, ce dans le but de promouvoir la contribution de la GDF à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) et des Objectifs mondiaux relatifs aux forêts (OMF).</p> <p>Coût estimatif: \$EU140 000</p> <p>Sources de financement pressenties: Contributions volontaires</p> <p>Année 2021-\$EU60 000 Année 2022-\$EU80 000</p>	<p>C&I révisés et actualisés pour les forêts tropicales africaines en vue de leur publication en 2021 et diffusés à des fins de travaux de planification des politiques et de leur utilisation par l'ensemble des acteurs pertinents travaillant sur des questions relevant de la GDF dans les pays africains membres de l'OIBT, et comme outil de promotion des LSSC</p>	<p>Financement reçu: ZÉRO</p> <p>Financement en attente: Année 2021 \$EU 60 000 Année 2022 \$EU 80 000</p> <p>Bien qu'aucun nouveau financement n'ait été mis à la disposition de cette activité au titre du présent PTB, des avancées ont été enregistrées en faisant usage des ressources limitées subsistant d'activités similaires financées dans le cadre de PTB antérieurs.</p> <p>Une équipe de deux consultants (international pour l'un et régional pour l'autre) ont examiné les lignes directrices existantes de l'OIBT en matière de GDF en vue de corréliser les plus pertinentes avec le projet révisé et actualisé de «<i>Critères et indicateurs (C&I) de la gestion durable des forêts tropicales africaines</i>». Les consultants ont également évalué la situation actuelle et/ou l'application des C&I dans les pays africains membres de l'OIBT, ainsi que les expériences de l'application des C&I de l'OIBT et autres ensembles de C&I existants en matière de GDF(FSC et PAFC-PEFC) pour l'application des politiques nationales et internationales de gouvernance forestière (telles que les APV-FLEGT) dans les pays africains. Un atelier régional tenu du 28 au 30 septembre 2021 pour valider les résultats des examens susmentionnés qui déboucheront sur la préparation du projet de nouvelle grille de C&I adaptés au contexte africain, qui sera finalisé en 2022.</p> <p>Toute contribution additionnelle à cette activité servira à mener des travaux supplémentaires destinés à diffuser et à promouvoir les C&I OIBT de la GDF en Afrique.</p>

<p>8. Ateliers de renforcement des capacités en matière de statistiques</p>	<p>Sur demande, apporter une assistance (en liaison avec la FAO et d'autres partenaires) aux pays membres en vue de renforcer leur recueil de statistiques et améliorer la préparation de leurs rapports.</p> <p>Nouveau financement estimatif recherché: \$EU100 000</p> <p>Sources de financement pressenties: Contributions volontaires Année 2021-\$EU50 000 Année 2022-\$EU50 000</p>	<p>Jusqu'à trois ateliers de niveau national et/ou régional menés</p>	<table border="0"> <tr> <td>Financement reçu:</td> <td>\$EU 11 761</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Financement en attente:</td> <td>Année 2021</td> <td>\$EU 38 239</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Année 2022</td> <td>\$EU 50 000</td> </tr> </table> <p>Un atelier régional en ligne sur les statistiques réunissant tous les pays africains membres de l'OIBT et neuf membres ouest-africains de la FAO sera organisé en octobre 2021.</p> <p>Le prochain atelier régional envisagé devrait se tenir en Amérique latine en 2022, en distanciel ou en présentiel, en fonction de la situation de la pandémie.</p>	Financement reçu:	\$EU 11 761		Financement en attente:	Année 2021	\$EU 38 239		Année 2022	\$EU 50 000
Financement reçu:	\$EU 11 761											
Financement en attente:	Année 2021	\$EU 38 239										
	Année 2022	\$EU 50 000										
<p>9. Prévention et maîtrise des incendies dans les forêts tropicales productrices de bois d'oeuvre</p>	<p>Dans le cadre du PTB 2018-2020, le Gouvernement du Japon a contribué un financement de 2,210 526 \$EU à cette activité en vue de développer des projets destinés à renforcer en Indonésie et au Pérou les capacités des autorités nationales et locales à prendre des mesures d'urgence en vue de prévenir et de répondre aux incendies de forêt. Les accords d'exécution de ces deux activités ont été conclus en août 2020 et les activités devraient démarrer en novembre 2020. Cette activité est financée dans le cadre de l'Axe programmatique 2 intitulé «Conservation de la biodiversité et des services écosystémiques» et de l'Axe programmatique 4 intitulé «Questions émergentes et innovation» qui font partie de la Démarche programmatique de la nouvelle architecture de financement mise en œuvre dans le cadre d'une phase pilote.</p> <p>L'activité permettra d'aider à élaborer/réviser les stratégies et plans d'action nationaux en évaluant les défis de mise en œuvre rencontrés dans une sélection de six pays (deux par région tropicale productrice de bois), ce dans le cadre d'une analyse pluripartite et participative des lacunes que présentent les stratégies et plans d'action de prévention et de gestion des incendies de forêt et de terre qui sont en vigueur. Cette analyse sera conduite en collaboration avec des partenaires, y compris le Centre mondial de surveillance des incendies (GFMC) qui appuie divers réseaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Six évaluations nationales menées • Collaboration avec des partenaires, dont le Centre mondial de surveillance des incendies et synergies renforcées pour la prévention et la gestion des incendies de forêt en région tropicale 	<table border="0"> <tr> <td>Financement reçu:</td> <td>ZÉRO</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Financement en attente:</td> <td>Année 2021</td> <td>\$EU70 000</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Année 2022</td> <td>\$EU70 000</td> </tr> </table> <p>Bien qu'aucun nouveau financement n'ait été mis à disposition de cette activité au titre du présent PTB, les travaux se sont poursuivis en 2021 concernant les deux activités suivantes que finance le Japon et qui sont décrites dans la colonne Approche suivie pour la mise en œuvre: PP-A/56-340-1: Renforcement des capacités en matière de gestion et des incendies de forêt et de terre en Indonésie et PP-A/56-340-2: Prévention des incendies de forêt et réponse à ceux-ci dans les forêts et plantations forestières tropicales au Pérou. Un compte rendu des avancées enregistrées dans la mise en œuvre de ces projets sera présenté au CRF au titre du point 10.3 de son ordre du jour consacré aux activités du PTB.</p> <p>Tout financement supplémentaire mis à disposition servira à mener une analyse des lacunes en collaboration avec le GFMC ainsi que proposé.</p>	Financement reçu:	ZÉRO		Financement en attente:	Année 2021	\$EU70 000		Année 2022	\$EU70 000
Financement reçu:	ZÉRO											
Financement en attente:	Année 2021	\$EU70 000										
	Année 2022	\$EU70 000										

	<p>régionaux de lutte contre les incendies de forêt en milieu tropical. Cette activité apportera également un appui à la participation de membres de l'équipe responsable des projets de l'OIBT liés aux incendies de forêt à des manifestations internationales majeures sur les incendies de forêt.</p> <p>Coût estimatif: \$EU140 000 Sources de financement pressenties: Contributions volontaires</p> <p>Année 2021-\$EU70 000 Année 2022-\$EU70 000</p>		
--	---	--	--

GROUPE 2 – TRAVAUX NORMATIFS EN MATIÈRE DE LIGNES DIRECTRICES OU AUTRES TRAVAUX STRATÉGIQUES

Activité	Modalités d'exécution et coût	Objectifs de l'activité	État d'exécution
<p>10. Formulation d'un nouveau Plan stratégique de l'OIBT</p>	<p>Préparer, dans le cadre de travaux d'expertise-conseil et d'une réunion du Groupe de travail, une version préliminaire du nouveau Plan d'action stratégique de l'OIBT pour examen par le Conseil lors de la 57^e session du CIBT.</p> <p>Coût estimatif: intégralement financée dans le cadre du PTB 2018-2019 (prorogé jusqu'à la fin de 2020)</p>	<p>Nouveau Plan d'action stratégique de l'OIBT formulé et approuvé</p>	<p>Financement reçu: Cette activité a été intégralement financée dans le cadre du PTB 2018-2019</p> <p>Quatre réunions du Groupe de travail ont eu lieu pour préparer le projet de Plan d'action stratégique 2022-2026, avec l'appui du Secrétariat et de deux consultants. Le rapport du Groupe de travail et le Plan d'action stratégique proposé pour la période 2022-2026 seront examinés par le CIBT lors de sa 57^e session au titre du point 14 de son ordre du jour provisoire (documents ITTC(LVII)/9 et ITTC(LVII)/10).</p>
<p>11. Élaboration de lignes directrices de l'OIBT et mise en application chez les membres</p>	<p>a) Mise en application des <i>Lignes directrices de l'OIBT sur l'instauration de l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes</i> (GEEW)</p> <p>Cette activité facilitera la mise en application des <i>Lignes directrices de l'OIBT sur l'instauration de l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes</i> à travers l'ensemble des activités et initiatives de l'OIBT.</p> <p>Au moyen du reliquat des fonds de précédents engagements, l'OIBT est en discussion avec d'autres partenaires concernant l'organisation en 2022 d'un atelier international sur le Rôle des femmes dans le secteur forestier (qui inclura le secteur de la transformation), sous réserve que des financements supplémentaires soient reçus. L'OIBT continue de rechercher le concours de donateurs pour poursuivre la mise en oeuvre de cette activité.</p> <p>Coût estimatif: \$EU185 000 Sources de financement pressenties: Contributions volontaires Année 2021-\$EU 90 000 Année 2022-\$EU 95 000</p>	<p>Les Lignes directrices sur l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes mises en application dans toutes les opérations de l'OIBT</p>	<p>Financement reçu: ZÉRO Financement en attente: Année 2021 \$EU 90 000 Année 2022 \$ EU 95 000</p> <p>Bien qu'aucun nouveau financement n'ait été mis à la disposition de cette activité au titre du présent PTB, des avancées ont été enregistrées en faisant usage des ressources limitées subsistant d'activités similaires financées dans le cadre de PTB antérieurs.</p> <p>Un atelier prévu en 2021 en collaboration avec d'autres partenaires sur «Le rôle des femmes dans le secteur forestier», financé par le reliquat d'engagements antérieurs et de financements supplémentaires mis à disposition, a été reporté à 2022 en raison de la pandémie de Covid-19 qui perdure.</p> <p>Ces travaux se poursuivront en 2022 et au-delà. Tout financement supplémentaire mis à disposition servira à organiser cet atelier international en vue de faciliter la diffusion élargie des GEEW de l'OIBT.</p>
	<p>b) Actualiser les <i>Lignes directrices de l'OIBT pour la restauration des paysages forestiers en milieu tropical</i></p> <p>Production de matériaux de sensibilisation et de</p>	<p>Les Lignes directrices de l'OIBT nouvellement adoptées sont</p>	<p>Financements reçus: \$EU60 000 Financement en attente: Année 2021 ZÉRO Année 2022 \$EU130 000</p> <p>En raison de la pandémie de Covid-19, la diffusion des lignes</p>

Activité	Modalités d'exécution et coût	Objectifs de l'activité	État d'exécution									
	<p>communication additionnels pour la diffusion des <i>Lignes directrices pour la restauration des paysages forestiers en milieu tropical</i> nouvellement adoptées, participation à des manifestations liées à la RPF et tenue de trois ateliers nationaux/régionaux (un dans chaque région productrice de bois d'œuvre tropical).</p> <p>Coût estimatif: \$EU190 000 Sources de financement pressenties: Contributions volontaires Année 2021-\$EU60 000 Année 2022-\$EU130 000</p>	<p>diffusées dans les pays producteurs membres de l'OIBT</p>	<p>directrices sur la RPF a eu lieu dans le cadre de réunions ou webinaires en ligne ciblant les pays membres de l'OIBT des régions d'Amérique latine et d'Asie-Pacifique. Les résultats de ces réunions seront réunis sous la forme de rapports qui seront mis à disposition sur le site web de l'OIBT et dont un compte rendu sera donné au titre du point 5 de l'ordre du jour (Travaux de politique) du CRF.</p>									
	<p>c) Appui à des groupements féminins pour le renforcement de l'autonomie des femmes et la restauration des paysages forestiers au Togo</p> <p>Cette activité est financée afin de contribuer aux <i>Lignes directrices de l'OIBT sur l'instauration de l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes</i> (GEEW) et aux <i>Lignes directrices de l'OIBT pour la restauration des paysages forestiers en milieu tropical</i> (RPF), et les mettre en application. Cette activité est en conformité avec des éléments de la décision 8(LV) et est en accord avec la phase pilote de l'Axe programmatique 3 intitulé «Restauration des paysages forestiers et moyens d'existence résilients» de la Démarche programmatique dans le cadre de la nouvelle architecture de financement. Des fonds sont disponibles pour 2021 (93 240 \$EU apportés par la <i>by Soka Gakkai</i>). Tout financement supplémentaire servira à reproduire cette activité dans deux autres pays africains qui seront décidés en temps voulu.</p> <p>Coût estimatif: \$EU300 000 Sources de financement pressenties: Contributions volontaires Année 2021: \$EU93 240 Année2022: \$EU206 760</p>	<p>Putting into practices two ITTO Guidelines (GEEW and FLR)</p>	<table border="0"> <tr> <td>Financement reçu:</td> <td>\$EU93 240</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Financement en attente:</td> <td>Année 2021</td> <td>ZÉRO</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Année 2022</td> <td>\$EU206 760</td> </tr> </table> <p>L'activité pilote PP-A/56-341, sur l'Appui à des groupements féminins pour le renforcement de l'autonomie des femmes et la restauration des paysages forestiers au Togo, fait l'objet d'un compte rendu détaillé dans le document CRF(LV)/3 au titre du point 10.3 de l'ordre du jour consacré aux activités du PTB.</p>	Financement reçu:	\$EU93 240		Financement en attente:	Année 2021	ZÉRO		Année 2022	\$EU206 760
Financement reçu:	\$EU93 240											
Financement en attente:	Année 2021	ZÉRO										
	Année 2022	\$EU206 760										

GROUPE 3 – TRAVAUX/RÉUNIONS EN COLLABORATION AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS/INITIATIVES

Activité	Modalités d'exécution et coût	Objectifs de l'activité	État d'exécution
<p>12. Conservation et utilisation durable de la biodiversité dans les forêts tropicales productrices de bois d'œuvre</p>	<p>En phase avec le Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 qui sera adopté lors de la CdP-15 à la CDB en mai 2021, cette activité favorisera la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité dans les forêts tropicales productrices de bois d'œuvre à travers les actions suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Apporter un appui à la participation à la CdP-15 à la CDB d'une sélection de membres de l'équipe de l'OIBT en charge des projets relatifs à la biodiversité qui aura lieu en Chine en mai 2021 avec l'organisation d'une manifestation parallèle commune destinée à partager les expériences de l'OIBT dans les réunions internationales pertinentes. • Réviser le document du programme de l'Initiative OIBT-CDB de collaboration en faveur de la conservation de la biodiversité dans les forêts tropicales aux fins d'accompagner la mise en œuvre du protocole d'accord entre l'OIBT et la CDB de la période 2021-2025. • Soutenir la mise en œuvre de l'Initiative OIBT-CDB de collaboration (Programme) 2021-2025 et diffuser ses résultats dans les manifestations internationales liées à la biodiversité. <p>Coût estimatif: \$EU105 000 Sources de financement pressenties: Contributions volontaires Année 2021-\$EU55 000 Année 2022-\$EU50 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Appui à la participation des parties prenantes de l'OIBT à la CdP-15 à la CDB • Une manifestation parallèle commune OIBT-CDB organisée lors de la CdP-15 • Document du programme OIBT-CDB de l'Initiative de collaboration révisé • Collaboration avec la CDB renforcée 	<p>Financement reçu: \$EU30 000 Financement en instance: Année 2021 \$EU25 000 Année 2022 \$EU50 000</p> <p>En raison de la pandémie de Covid-19 qui perdure, toutes les réunions de la CdP-15 prévues en 2021 se sont tenues en ligne et l'OIBT a assisté aux volets la concernant. Le protocole d'accord (MoU) entre l'OIBT et la Convention sur la diversité biologique (CDB) a été renouvelé en février 2021 et les deux Secrétariats explorent actuellement les activités présentant un intérêt mutuel pour mettre en œuvre le MoU en appui à la réalisation des buts et cibles du Cadre mondial de la biodiversité pour l'après 2020.</p> <p>Une manifestation conjointe OIBT-CDB est prévue durant la seconde partie de la CdP-15 à la CDB à Kunming, en Chine, en mai 2022, en vue de partager les résultats de l'Initiative OIBT-CDB de collaboration en faveur de la conservation de la biodiversité des forêts tropicales.</p>
<p>13. Coopération et concertation avec le PCF, le FNUF et autres entités</p>	<p>Favoriser et intégrer le rôle des forêts productrices et du commerce connexe au sein des principaux processus mondiaux (FNUF, PCF, CCNUCC, CNUCLD, CDB, ONU-Environnement, CNUCED, etc.) dans le but de réaliser les ODD et les Objectifs mondiaux relatifs aux forêts, ce par la gestion durable des forêts et les chaînes d'approvisionnement légales et durables.</p> <p>Coût estimatif: \$EU150 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Participation de l'OIBT au FNUF-16 en 2021 et à un maximum de quatre réunions du PCF en 2021 et 2022 • Contributions à un maximum de trois 	<p>Financement reçu: ZÉRO Financement en attente: Année 2021 \$EU75 000 Année 2022 \$EU75 000</p> <p>Bien qu'aucun nouveau financement n'ait été mis à la disposition de cette activité au titre du présent PTB, des avancées ont été enregistrées en faisant usage des ressources limitées subsistant d'activités similaires financées dans le cadre de PTB antérieurs.</p>

Activité	Modalités d'exécution et coût	Objectifs de l'activité	État d'exécution
	<p>Sources de financement pressenties: Contributions volontaires Année 2021-\$EU75 000 Année 2022-\$EU 75 000</p>	<p>initiatives conjointes du PCF en 2021 et 2022</p>	<p>Tous les travaux de coopération et de concertation avec les membres du PCF, et certains membres du PCF à titre individuel, menés en 2021 ont eu lieu en ligne, ce en raison des exigences découlant de la Covid-19 qui sont toujours en place. L'OIBT a participé et contribué à l'ensemble des réunions, manifestations et activités du PCF en 2021, dont:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participation à une réunion du Groupe d'experts du FNUF sur l'évaluation des conséquences de la Covid-19 sur la gestion durable des forêts • Contribution d'apports sur les activités de l'OIBT au Plan de travail du PCF pour 2021-2024 • Contribution d'apports au rapport du PCF présenté lors du FNUF-16 on the CPF • Panéliste lors de la séance du FNUF-16 le 27 avril 2021 sur les Priorités thématiques du FNUF-16 : Avancées enregistrées vers la réalisation des Objectifs mondiaux relatifs aux forêts (OMF) • Panéliste lors de la manifestation du PCF tenue en marge du volet politique de haut niveau des Nations Unies (HLPPF) sur «Le rôle des forêts en temps de crise: des modes de production et de consommation durables pour inverser la tendance à la déforestation» • Contribution en tant que partenaire conjoint (en collaboration avec la FAO et l'IUFURO) à la formulation de l'Initiative conjointe du PCF sur l'enseignement forestier • Participation les 17 et 18 novembre 2021 à la réunion du Groupe d'experts du FNUF sur l'Examen à mi-parcours de l'arrangement international sur les forêts (IAG) • Participation aux Dialogues FACT lors de la CdP-26 à la CCNUCC en tant que membre du Groupe Commerce & Marchés, dans le cadre desquels ont été mises en avant les activités de l'OIBT en matière de GDF et de commerce des produits ligneux et non ligneux tropicaux, qui devraient alimenter les réunions de gouvernement à gouvernement et les Dialogues ministériels avant et pendant la CdP-26 à Glasgow • Participation les 29 et 20 février à la 19^e réunion de l'EGILAT-APEC, sur l'échange d'informations transorganisationnel • Participation en mai et septembre 2021 à l'Atelier de

Activité	Modalités d'exécution et coût	Objectifs de l'activité	État d'exécution
			<p>l'EGILAT-APEC sur la promotion du commerce des produits forestiers récoltés dans le respect de la légalité</p> <ul style="list-style-type: none"> Participation en mars, juin et septembre 2021 aux réunions du groupe de concertation du PCF en préparation au XV^e Congrès forestier mondial. Dans le cadre de l'Initiative du PCF sur la RPF (Tiers II), qui a été financée par le FEM, l'OIBT a obtenu une enveloppe de 38 867 \$EU (en 2019) en vue de promouvoir les Lignes directrices relatives à la RPF en milieu tropical. L'OIBT et IUFRO ont conjointement produit quatre modules de formation à la RPF. <p>Ces travaux se poursuivront en 2022 et au-delà. Tout financement supplémentaire mis à disposition servira à mettre en œuvre la présente activité tel que proposée et approuvée.</p>
<p>14. Collaboration en matière de critères et indicateurs de la gestion durable des forêts (GDF)</p>	<p>Ces travaux ont également été facilités par une activité similaire au titre du PTB précédent. Le reliquat de fonds de cette activité associé à toute nouvelle annonce de financement serviront à poursuivre et à élargir les travaux en 2021-2022.</p> <p>Les fonds serviront à permettre au Secrétariat de participer aux réunions/discussions/initiatives internationales sur les C&I, y compris au Groupe de travail du PCF sur la rationalisation des rapports forestiers, afin de tirer parti des synergies entre les rapports forestiers de l'OIBT et de la FAO (FRA, dont le Questionnaire collaboratif sur les ressources forestières), ainsi qu'aux réunions et processus concernés se rapportant aux C&I.</p> <p>Coût estimatif: \$EU50 000 Sources de financement pressenties: Contributions volontaires Année 2021-\$EU25 000 Année 2022-\$EU25 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> Présence aux réunions pertinentes Collaboration avec la FAO sur l'<i>Évaluation des ressources forestières mondiales</i> (FRA) renforcée 	<p>Financement reçu: ZÉRO Financement en attente: Année 2021 \$EU25 000 Année 2022 \$EU25 000</p> <p>Bien qu'aucun nouveau financement n'ait été mis à la disposition de cette activité au titre du présent PTB, des avancées ont été enregistrées en faisant usage des ressources limitées subsistant d'activités similaires financées dans le cadre de PTB antérieurs.</p> <p>L'OIBT a contribué à finaliser en 2020-2021 l'édition 2020 du rapport FRA de la FAO au moyen des ressources limitées subsistant d'activités similaires financés dans le cadre de PTB antérieurs.</p> <p>Tout financement supplémentaire mis à disposition permettra à l'OIBT de contribuer en 2022 à d'autres activités liées au FRA et à des activités liées aux C&I.</p>

GROUPE 4 – TRAVAUX DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION

Activité	Modalités d'exécution et coût	Objectifs de l'activité	État d'exécution
<p>15. Stratégie de communication de l'OIBT</p>	<p>Élaborer une stratégie de communication destinée à optimiser l'exploitation des connaissances, ressources en communication et capacités de sensibilisation de l'OIBT en vue de permettre à l'Organisation de remplir sa mission et de faciliter et d'accélérer une levée de fonds modulée en fonction de groupes cibles spécifiques.</p> <p>Coût estimatif: Intégralement financée par des annonces de financement au PTB 2018-2019 (prorogé jusqu'à la fin de 2020)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une stratégie qui fixe le programme de communication de l'Organisation, ainsi que ses outils, démarches, acteurs et calendrier de mise en œuvre • Actions visant à sensibiliser et à renforcer les capacités en vue d'assurer la mise en œuvre efficace de la stratégie de communication 	<p>Financement reçu: Cette activité est intégralement dans le cadre du PTB 2018-2019</p> <p>L'OIBT a engagé les services de Burness (www.burness.com), une agence de communication qui accompagne les organisations à but non lucratif, afin d'aider le Secrétariat à élaborer une stratégie de communication.</p> <p>Le projet de stratégie de communication préparé par les consultants en coordination avec le Secrétariat sera présenté au Conseil lors de sa 57^e session (document ITTC(LVII)/16). Au nombre des travaux effectués pour préparer la stratégie figurent notamment: une évaluation des communications de l'OIBT et des recherches sur le cadre; une recherche sur les publics; l'élaboration de messages; la mise à l'essai des messages; et la rédaction d'une tribune pour placement éventuel dans un grand organe de presse.</p>
<p>16. Actualités des Forêts Tropicales (TFU)</p>	<p>Travaux réguliers.</p> <p>Coût estimatif: \$EU390 000</p> <p>Sources de financement pressenties: Dépenses opérationnelles essentielles</p> <p>Année 2021-\$EU195 000 Année 2022-\$EU195 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Jusqu'à quatre numéros de TFU par année publiés et diffusés dans les trois langues de travail de l'OIBT 	<p>Financement reçu: Financée à partir des dépenses opérationnelles essentielles)</p> <p>Financement en attente: Année 2021 Budget essentiel Année 2022 \$EU195 000</p> <p>La revue TFU est distribuée en version imprimée à plus de 14 000 particuliers et organisations à travers plus de 160 pays. Elle est également disponible en ligne et sur l'application TFU. (téléchargeable dans l'<i>App Store</i> et sur <i>Google Play</i>).</p> <p>Au moment de la préparation du présent rapport, deux numéros de TFU avaient été publiés en 2021. Sa production a été suspendue de mai à août 2021 en raison du manque à recevoir dans les contributions des membres au Budget administratif. Les travaux ont repris à la mi-août.</p>

<p>17. Relations publiques, sensibilisation et vulgarisation</p>	<p>Travaux réguliers. Continuer de faire en sorte que l'OIBT touche un public aussi large que possible par des:</p> <p>(a) Activités de communication (site web, rapports, relations publiques, etc.): mettre en œuvre des activités régulières de communication et de sensibilisation, y compris, entre autres, en améliorant et en actualisant le site web de l'OIBT dans les trois langues officielles et en japonais; en publiant et en diffusant des rapports OIBT pertinents, dont rapports annuels, rapports de projets et d'activités, bulletins d'information, entre autres; en produisant et diffusant du matériel de relations publiques (brochures, calendriers, infographiques, dépliants, affiches, vidéos, etc.); en valorisant le matériel photographique qui illustre les travaux de l'Organisation; et autres initiatives idoines en collaboration avec d'autres partenaires lorsque de besoin.</p> <p>Coût estimatif: \$EU360 000 Sources de financement pressenties: Dépenses opérationnelles essentielles Année 2021-\$EU180 000 Année 2022-\$EU180 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Publication régulière de contenus se rapportant aux travaux de l'Organisation sur le site web et les réseaux sociaux • Jusqu'à deux nouvelles publications dans les séries Politique forestière/Technique publiées et diffusées • Jusqu'à 8 numéros de TFU distribués de manière élargie • Jusqu'à 10 numéros du bulletin d'information <i>Tropical Forest News</i> distribués de manière élargie • Vidéos, affiches et dépliants supplémentaires publiés • Deux rapports annuels publiés en trois langues • Photothèque enrichie 	<p>Financement reçu: Financée à partir des dépenses opérationnelles essentielles Financement en attente: Année 2021 Dépenses essentielles Année 2022 \$EU180 000</p> <p>(a) <u>Site web de l'OIBT:</u> Le site web de l'OIBT a été régulièrement mis à jour en 2021 et offre une grande diversité de contenus sur les travaux de l'Organisation, et notamment: des actualités; des appels à soumissions; des informations à destination du Conseil international des bois tropicaux et de ses Comités; des publications, dont la revue TFU et les séries Politique forestière et Technique; une base de données statistiques; le Service d'information sur le marché des bois tropicaux; des informations sur le Programme de bourses de l'OIBT; une liste de manifestations à venir; les produits de travaux de projets (avec un moteur de recherche performant); une photothèque et des liens permettant d'accéder instantanément à diverses rubriques du site web. Les sections du site qui ont été ajoutées ou modifiées en 2021 sont: une liste des points de contact de l'OIBT; les profils des organes/groupes consultatifs du Conseil; des projets/notes conceptuelles pour examen par les donateurs; les Objectifs de développement durable; et un lien rapide vers la formation en ligne aux LSSC.</p> <p><u>Réseaux sociaux:</u> L'OIBT est présente de longue date sur Facebook, Instagram, LinkedIn, Twitter et YouTube. Des messages sont régulièrement publiés sur l'ensemble des comptes de l'OIBT. Les chiffres clés de sa présence sur les réseaux sociaux sont donnés dans les Rapports annuels de l'Organisation.</p> <p><u>Vidéos:</u> Au moment de la préparation du présent rapport, 120 vidéos au total étaient disponibles sur la chaîne YouTube de l'OIBT, présentant divers aspects des travaux de l'Organisation.</p> <p><u>Matériel publicitaire:</u> Au moment de la préparation du présent rapport, le bulletin d'information électronique <i>Tropical Forest News</i>, comptait plus de 2 700 abonnés et neuf numéros avaient été distribués en 2021.</p>
--	--	---	---

		<p><u>Rapport annuel et rapports sur des projets et activités:</u> L'édition 2020 du rapport annuel de l'OIBT a été publiée sur le site web en août 2021. Les éditions française et espagnole ont été mises en ligne en septembre 2021.</p> <p>Trois ouvrages ont été publiés dans la série Technique de l'OIBT en 2021: <i>Inciations fiscales et non fiscales à la gestion durable des forêts; Bois tropicaux 2050</i>; et <i>Not Only Timber</i>, ce dernier ayant été financé en janvier dans le cadre d'un protocole d'accord d'un montant de 11 000 \$EU signé avec la <i>Precious Forest Foundation</i>. La <i>Revue biennale et évaluation de la situation mondiale des bois 2019-2020</i> a été publiée en août 2021.</p> <p>Le rapport <i>Forest Product Conversion Factors: Tropical Logs and Sawwood</i> (Facteurs de conversion des produits forestiers : grumes et sciages tropicaux) a été publié en ligne en juin 2021.</p> <p>Les Fonds d'investissement climatique et la Banque mondiale, avec le concours de l'OIBT, ont publié en avril 2021 <i>Designing Fiscal Instruments for Sustainable Forestry</i> (Concevoir des instruments fiscaux pour la foresterie durable).</p> <p>L'OIBT a été évoquée dans un chapitre de <i>A Better World, volume 7</i>, publié par le Forum sur le développement humain en mars 2021, présentant les travaux de l'OIBT liés à l'ODD 17.</p> <p>Des liens vers les bulletins d'information produits dans le cadre d'un projet de l'OIBT visant à développer les ressources en teck dans la sous-région du Mékong ont été diffusés via le site web de l'OIBT et autres médias.</p> <p><u>Relations publiques:</u> Pour la plupart, les événements de RP programmés pour 2021 ont été annulés ou reportés en raison de la pandémie. Toutefois, l'OIBT a participé à plusieurs manifestations en ligne /hybrides en 2021, dont notamment: des webinaires sur les <i>Lignes directrices pour la restauration des paysages forestiers en milieu tropical</i>; la Journée mondiale de l'IUFRO; le webinaire de la FAO «Réduire les risques dans les chaînes</p>
--	--	---

			<p>d'approvisionnement agricoles-Inclure les forêts dans les processus de diligence raisonnée»; les célébrations du 30^e anniversaire du Centre des organisations internationales de Yokohama; un webinaire explorant les enseignements tirés de la gestion des incendies en Indonésie; le lancement du projet sur la gestion des incendies au Pérou; un webinaire FAO/EFI sur les micros, petites et moyennes entreprises (MPME), la gouvernance des forêts et les moyens d'existence; une manifestation du Partenariat de collaboration sur les forêts dans le cadre du Forum politique de haut niveau sur le développement durable; la Conférence sur l'éducation forestière sous l'égide de la FAO, de l'OIBT et de l'IUFRO; la 19^e réunion du Groupe d'experts sur l'exploitation forestière illicite et le commerce associé de la Coopération économique pour l'Asie-Pacifique (EGILAT-APEC); et l'édition 2021 du Forum international de Yokohama.</p> <p>Les travaux de l'OIBT ont été évoqués dans d'autres médias, et notamment ceux associés à <i>El Comercio</i> (grand journal péruvien); Double-Helix; le communiqué du G-7 publié en mai 2021; le Forum mondial sur les paysages; les Fonds d'investissement climatiques; le Pôle de connaissances de l'IISD sur les ODD; l'ATIBT; <i>Form International</i>; la CDB; l'Institut national des forêts du Guatemala; Mongabay, RTV Slovenia; Statbroek News; et Savoir News (Togo).</p>
	<p>(b) Activités de sensibilisation (stands et/ou manifestations parallèles lors des rencontres internationales pertinentes): Exposer les travaux de l'OIBT lors des manifestations internationales pertinentes au cours de la période biennale [par ex., XXV^e Congrès mondial ; CdP à la CDB, à la CITES et à la CCNUCC ; sessions du FNUF ; COFO-26], et autres réunions qui ne sont pas couvertes au titre d'autres activités du PTB.</p> <p>Coût estimatif: \$EU180 000 Sources de financement pressenties: Dépenses opérationnelles essentielles Année 2021-\$EU90 000 Année 2022-\$EU90 000</p>	<p>Exposer les travaux de l'OIBT lors de cinq rencontres internationales au maximum</p>	<p>Financement reçu: Financé par les dépenses opérationnelles essentielles</p> <p>(b) Pour la plupart, les manifestations répertoriées ont été annulées ou reportées en raison de la pandémie. Toutefois, l'OIBT a participé en ligne à plusieurs rencontres en 2021, dont: le volet en ligne de la CdP-15 à la CDB; la Conférence internationale sur l'éducation forestière sous l'égide de la FAO, de l'OIBT- et de l'IUFRO; le FNUF-16; et la 19^e réunion du Groupe d'experts sur l'exploitation forestière illicite et le commerce associé de la Coopération économique pour l'Asie-pacifique (EGILAT-APEC).</p> <p>Au moment de la préparation du présent rapport, l'OIBT avait déposé une demande de parrainage du XV^e Congrès forestier mondial; participé conjointement avec le FFPRI à une manifestation devant être organisée par le Pavillon de</p>

			<p>l'Indonésie et organisé un stand en ligne à la CdP-26 à la CCNUCC; et soumis des matériaux pour une exposition en ligne au Pôle d'action de la Semaine du climat de l'Asie-Pacifique 2021 et à la Semaine du climat de l'Afrique 2021.</p>
	<p>(c) Traduction en japonais du site web de l'OIBT et du matériel de relations publiques connexe.</p> <p>Coût estimatif: \$EU50 000 Sources de financement pressenties: Contributions volontaires</p> <p>Année 2021-\$EU25 000 Année 2022-\$EU25 000</p>	<p>Couverture complète en japonais des travaux de l'OIBT sur le site web de l'OIBT</p>	<p>Financement reçu: \$EU 25 000 Financement en attente: Année 2021 ZÉRO Année 2022 \$EU25 000</p> <p>c) Le Gouvernement du Japon a alloué en 2021 une enveloppe de 25 000 \$EU destinée à couvrir le coût de traduction en japonais du site web de l'OIBT, du rapport annuel et d'autres matériaux promotionnels. La traduction du rapport annuel 2020 est terminée et était en ligne sur le site web au moment de la préparation du présent rapport. Les sections pertinentes du site web de l'OIBT ont également été traduites.</p> <p>Des contributions volontaires d'un montant de 25 000 \$EU sont sollicitées pour poursuivre la traduction en japonais en 2022.</p>

GROUPE 5 – TRAVAUX ANALYTIQUES ET STATISTIQUES ET AUTRES TRAVAUX RÉGULIERS

Activité	Modalités d'exécution et coût	Objectifs de l'activité	État d'exécution
<p>18. Participation du Groupe consultatif sur le commerce (TAG) et du Groupe consultatif de la société civile (GCSC)</p>	<p>Travaux réguliers. Encourager l'appui à la participation des membres du TAG et du GCSC aux sessions du Conseil.</p> <p>Coût estimatif: \$EU80 000 Sources de financement pressenties: Contributions volontaires Année 2021-\$EU40 000 Année 2022-\$EU40 000</p>	<p>Au moins quatre représentants du TAG et du GCSC bénéficient d'une aide leur permettant de participer aux sessions du Conseil en 2021 et 2022</p>	<p>Financement reçu: ZÉRO Financement en attente: Année 2021 \$EU40 000 Année 2022 \$EU40 000</p> <p>En raison du fait que la 57^e session du CIBT ait lieu en visioconférence, aucune aide aux déplacements n'a été requise en 2021.</p> <p>Tout financement additionnel servira à apporter une aide au déplacement au TAG et au GCSC en 2022.</p>
<p>19. Discussion annuelle de l'OIBT sur le marché</p>	<p>Travaux réguliers. Les thèmes des Discussions annuelles sur le marché seront déterminés lors des sessions du Conseil précédant immédiatement ces Discussions.</p> <p>Coût estimatif: \$EU70 000 Sources de financement pressenties: Dépenses opérationnelles essentielles Année 2021-\$EU35 000 Année 2022-\$EU35 000</p>	<p>Discussions annuelles de l'OIBT sur le marché organisées en 2021 et 2022</p>	<p>Financement reçu: Financée à partir des dépenses essentielles) Financement en attente: Année 2021 Budget essentiel Année 2022 \$EU35 000</p> <p>En raison de la pandémie, le TAG a recommandé que la Discussion annuelle sur le marché de 2020 soit reportée jusqu'à ce que le Conseil se réunisse avec les représentants des pays membres et du commerce qui seront en mesure d'y participer en présentiel. Toutefois, les voyages demeurant difficiles/impossibles en 2021, le Secrétariat collabore avec le TAG à la préparation et à la tenue de la Discussion annuelle de 2021 sur le marché qui se tiendra en ligne sur le thème «Défis de la pandémie de Covid-19», concomitamment à la cinquante-septième session du CIBT en visioconférence.</p>
<p>20. Panel d'experts chargé de l'évaluation technique des propositions de projets</p>	<p>Travaux réguliers. Convoquer jusqu'à deux réunions du Panel d'experts chaque année.</p> <p>Coût estimatif: \$EU280 000 Sources de financement pressenties: Dépenses opérationnelles essentielles Année 2021-\$EU140 000 Année 2022-\$EU140 000</p>	<p>Réunions du Panel d'experts organisées en 2021 et 2022</p>	<p>Financement reçu: Financée à partir des dépenses essentielles) Financement en attente: Année 2021 Budget essentiel Année 2022 \$EU140 000</p> <p>En raison de la pandémie de Covid-19, il n'a pas été possible de réunir le cinquante-sixième Panel d'experts à Yokohama, au Japon, en juin 2021 comme prévu à l'origine. Le Panel d'experts a mené son examen par voie électronique. Le rapport sera présenté au Conseil au titre du point 10(b) de son Ordre du jour provisoire [Document ITTC/(LVII)5].</p>

<p>21. Programme de bourses de l'OIBT</p>	<p>Travaux réguliers. L'objectif du Programme de bourses de l'OIBT est de développer les ressources humaines et d'enrichir les savoir-faire professionnels dans les pays membres en matière de foresterie tropicale et dans les disciplines connexes, en vue de promouvoir la gestion durable des forêts tropicales, une exploitation et une valorisation efficaces du bois tropical et une meilleure information économique sur le commerce international de bois tropicaux.</p> <p>Coût estimatif: \$EU800 000 Sources de financement pressenties: Contributions volontaires Année 2021-\$EU400 000 Année 2022-\$EU400 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Attribution de 130 à 140 bourses en 2021 et 2022 • Maintien du Réseau des boursiers de l'OIBT 	<p>Financement reçu: \$EU 121 275 Financement en attente: Année 2021 \$EU 278 725 Année 2022 \$EU 400 000</p> <p>Le rapport d'activité sur la mise en œuvre du Programme de bourses de l'OIBT sera joint en annexe au Rapport de la Commission de sélection des bourses [Document ITTC(LVII)/12] et présenté à la 57^e session du CIBT dans le cadre du rapport d'activités sur PTB au titre du point 15 de l'Ordre du jour provisoire. Cette activité nécessitera des financements supplémentaires pour être en mesure d'attribuer des bourses en 2022.</p>
<p>22. Service d'information de l'OIBT sur le marché (MIS)</p>	<p>Travaux réguliers.</p> <p>Coût estimatif : \$EU420 000 Sources de financement pressenties: Dépenses opérationnelles essentielles Année 2021-\$EU210 000 Année 2022-\$EU210 000</p>	<p>Jusqu'à vingt-trois numéros du <i>Rapport sur le marché des bois tropicaux</i> (TTMR) publiés pour chacune des années 2021 et 2022</p>	<p>Financement reçu: Financée à partir des dépenses essentielles Financement en attente: Année 2021 Budget essentiel Année 2022 \$EU210 000</p> <p>La publication de vingt-trois numéros du Rapport sur le marché des bois tropicaux (<i>Tropical Timber Market Report</i>, TTMR) est programmée pour 2021 et prévue en 2022.</p> <p>Tous les correspondants ont poursuivi leurs travaux et, en octobre 2021, étaient parvenus à livrer leurs rapports dans les délais malgré les confinements dus à la pandémie. Le TTMR est diffusé à plus de 18 000 abonnés.</p>
<p>23. Renforcement des travaux statistiques et bases de données statistiques</p>	<p>Travaux réguliers. Le Secrétariat mènera des activités destinées à améliorer la base de données statistiques, à assurer l'accès aux bases de données sur le commerce international des produits forestiers et à maintenir sa participation au Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques forestières et au Questionnaire commun sur le secteur forestier.</p> <p>La base de données statistiques en ligne a été mise à jour en février et en août 2021, et en février et août 2022.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à deux réunions du Groupe de travail intersecrétariats • Actualiser et affiner le Questionnaire commun sur le secteur forestier (JFSQ) • Mise à jour deux fois 	<p>Financée à partir des dépenses essentielles Financement en attente: Année 2021 Budget essentiel Année 2022 \$EU20 000</p> <p>La réunion du Groupe de travail intersecrétariats s'est tenue en ligne en janvier 2021 et la prochaine réunion se tiendra également en ligne en janvier 2022.</p> <p>La base de données statistiques de l'OIBT a été mise à jour à deux reprises en 2021 (en février et en août) et sera également actualisée à deux reprises en 2022 (en février et en août).</p>

	<p>Coût estimatif: \$EU40 000 Sources de financement pressenties: Dépenses opérationnelles essentielles Année 2021-\$EU20 000 Année 2022-\$EU20 000</p>	<p>par an de la base de données statistiques en ligne</p>	<p>Trois études de marché ont également été financées dans le cadre de cette activité, comme suit:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une étude sur les facteurs de conversion des grumes et sciages tropicaux a été publiée en juin 2021 sur le site web de l'OIBT. Cette étude estime les facteurs de conversion d'une vaste gamme d'essences ligneux tropicales sur la base de leur poids, en utilisant les données sur la densité du bois et de l'écorce ainsi que la teneur en humidité. Des fonds supplémentaires de l'activité 24 ont servi à financer cette étude. • Une étude sur la création de plantations et sur leur productivité au Brésil a été cofinancée par la FAO et devrait paraître en 2022 dans le cadre d'une publication commune OIBT-FAO. Cette étude passe en revue les plantations au Brésil, les investissements en cours ainsi que leurs politiques de développement et les défis auxquels elles sont actuellement confrontées. Le coût total de cette étude s'est élevé à 11 304 \$EU, moyennant un financement de la FAO de 10 000 \$EU et la somme de 1 304 \$EU financée par l'activité 23. • Une étude sur le développement de plantations et leur productivité dans les provinces sous-tropicales et tropicales de la Chine devrait également être publiée en 2022 dans le cadre d'une publication conjointe OIBT-FAO sur les forêts plantées. Cette étude passera en revue les plantations des provinces sous-tropicales et tropicales de la Chine, les investissements en cours ainsi que leurs politiques de développement et les défis auxquels elles sont actuellement confrontées.
<p>24. Revue biennale et évaluation de la situation mondiale des bois</p>	<p>Travaux réguliers. Publication en août 2021 de la Revue biennale et évaluation de la situation mondiale des bois pour 2019-2020 et préparation en 2022 des éléments préliminaires nécessaires à l'édition 2021-2022 de la Revue biennale et évaluation de la situation mondiale des bois.</p> <p>Coût estimatif: \$EU120 000 Sources de financement pressenties: Dépenses opérationnelles essentielles Année 2021-\$EU60 000 Année 2022-\$EU60 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Revue biennale 2019-2020 et évaluation publiée en 2021 • Éléments préliminaires de la Revue biennale 2021-2022 examinés lors de la cinquante-huitième session du Conseil 	<p>Financement reçu: Financée à partir des dépenses essentielles Financement en attente: Année 2021 Budget essentiel Année 2022 \$EU60 000</p> <p>L'édition 2019-2020 de la <i>Revue biennale et évaluation de la situation mondiale des bois</i> a été publiée en août 2021 et les éléments préliminaires de la prochaine Revue seront préparés en 2022 et présentés lors du CIBT-58.</p> <p>Une étude de marché sur l'offre et la demande indiennes en bois de 2010 à 2030 a été publiée en septembre 2021. Une seconde étude de marché sera déterminée au début de 2022.</p>

		<p>en 2022</p> <ul style="list-style-type: none">• Mener deux études de marché par période biennale	
--	--	---	--

2^E PARTIE - ACTIVITÉS D'ORDRE ADMINISTRATIF ET FINANCIER (SANS EXIGENCES FINANCIÈRES)

Activité	Modalités d'exécution	Objectifs de l'activité	État d'exécution
<p>25. Examiner le déroulement de l'exécution du Programme de travail de l'OIBT pour la période biennale 2021-2022. [AIBT de 2006, article 24] [Décisions 7(XXV), 2(XXXI), 9(XXXIV) du CIBT]</p>	<p>Travaux de session ordinaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Déroulement examiné lors des cinquante-septième et cinquante-huitième sessions du Conseil en 2021 et 2022 	<p>Le Conseil examinera le déroulement de l'exécution du PTB de l'OIBT pour 2021-2022 au titre du point 15 de son ordre du jour provisoire [Document ITTC(LVII)/11].</p>
<p>26. Examiner le projet de Programme de travail de l'OIBT pour la période biennale 2023-2024. [Décisions 7(XXV), 2(XXXI), 9(XXXIV) du CIBT]</p>	<p>Travaux de session ordinaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Projet de Programme de travail de l'OIBT pour la période biennale 2023-2024 examiné lors de la cinquante-huitième session du Conseil en 2022 	<p>Le projet de PTB pour 2023-2024 sera préparé en 2022 pour examen par le Conseil à sa cinquante-huitième session.</p>
<p>27. Statuer sur l'admissibilité des actions, projets et avant-projets approuvés à un financement à partir du Compte subsidiaire B du Fonds pour le Partenariat de Bali. [AIBT de 2006, article 21] [Décision 4(XXX) du CIBT]</p>	<p>Travaux de session ordinaire. Le Groupe de travail créé aux termes de la décision 4(XXX) dispense ses avis au Conseil sur l'admissibilité des actions, avant-projets et projets à un financement par le Compte subsidiaire B.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Décisions prises lors des cinquante-septième et cinquante-huitième sessions du Conseil en 2021 et 2022 	<p>Le Panel du Compte subsidiaire B du Compte du Fonds pour le Partenariat de Bali se réunira au cours de la cinquante-septième session du Conseil et dispensera son avis sur l'admissibilité d'un financement à partir du Compte subsidiaire B.</p>
<p>28. Statuer sur les travaux de projets, y compris leur financement, en tenant compte des recommandations formulées par les Comités sur les propositions de projets et les projets approuvés qui sont en cours ou achevés. [AIBT de 2006, articles</p>	<p>Travaux de session ordinaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Décisions prises lors des cinquante-septième et cinquante-huitième sessions du Conseil en 2021 et 2022 	<p>Le Conseil, lors de sa cinquante-septième session, examinera les recommandations des Comités et se prononcera sur les travaux de projets, dont leur financement.</p>

Activité	Modalités d'exécution	Objectifs de l'activité	État d'exécution
20, 21, 25]			
29. Allouer des fonds qui, dans le Fonds pour le partenariat de Bali et/ou le Compte spécial, sont dépourvus d'affectation, pour financer l'exécution d'actions, projets et avant-projets approuvés et admissibles à ce mode de financement. [AIBT de 2006, article 21] [Décision 4(XXX) du CIBT]	Travaux de session ordinaire. Le Groupe de travail constitué aux termes de la Décision 4(XXX) du CIBT dispense ses avis au Conseil sur l'attribution des fonds non préaffectés.	<ul style="list-style-type: none"> Fonds alloués lors des cinquante-septième et cinquante-huitième sessions du Conseil en 2021 et 2022 	Le Panel du Compte subsidiaire B du compte du Fonds pour le Partenariat de Bali se réunira au cours de la cinquante-septième session du Conseil pour statuer sur l'attribution des fonds disponibles non préaffectés.
30. Examiner le déroulement de l'exécution, du suivi et de l'évaluation de la Démarche programmatique et des quatre Axes programmatiques durant la période de leur phase pilote (2020-2022). [Décisions 8(XLV) et 4(XVI) du CIBT]	Le Secrétariat rendra compte au Conseil de la phase pilote.	<ul style="list-style-type: none"> Déroulement de l'exécution examiné lors des cinquante-septième et cinquante-huitième sessions du Conseil en 2021 et 2022 	Le rapport d'avancement sur la mise en œuvre de la Démarche programmatique et les quatre Axes programmatiques s sera présenté au Conseil au titre du point 17(a) de son ordre du jour provisoire. Il sera recommandé au Conseil de reporter l'examen/l'évaluation de la phase pilote 2020-2022.
31. Examiner le déroulement de l'exécution, du suivi et de l'évaluation des avant-projets, projets et activités relevant du Compte subsidiaire des Programmes thématiques. [AIBT de 2006, article 20(6)] [Décisions 9(XLIV), 10(XLIV) du CIBT]	Travaux de session ordinaire.	<ul style="list-style-type: none"> Déroulement de l'exécution examiné lors des cinquante-septième et cinquante-huitième sessions du Conseil en 2021 et 2022 	Ainsi qu'annoncé lors de la 56 ^e session du CIBT, en l'absence de nouvelles annonces de financement en faveur des Programmes thématiques et dans la mesure où tous les projets financés ont été déclarés achevés, aucun élément n'est à communiquer au titre de cette activité.

<p>32. Examiner les rapports du Groupe consultatif non officiel (GCNO). [Décisions 3(XXII), 5(XXVI) du CIBT]</p>	<p>Travaux de session ordinaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports des trente-cinquième et trente-sixième réunions du GCNO examinés lors des cinquante-septième et cinquante-huitième sessions du Conseil en 2021 et 2022 	<p>Le Conseil recevra le rapport de la 35^e réunion du GCNO au titre du point 7 de son ordre du jour provisoire [Document ITTC(LVII)/2].</p>
<p>33. Passer en revue les résultats pertinents des travaux de projets et de politique des Comités. [AIBT de 2006, articles 24, 26]</p>	<p>Travaux de session ordinaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports des Comités présentés lors des cinquante-septième et cinquante-huitième sessions du Conseil en 2021 et 2022 	<p>Le Conseil examinera et approuvera les rapports des Comités associés, au titre du point 19 de son ordre du jour provisoire, y compris les projets et travaux de politique des Comités.</p>
<p>34. Approuver la sélection des projets pour évaluation a posteriori en respectant les procédures évoquées à la décision 3(XXVIII) du CIBT. [Décision 3(XXVIII) du CIBT]</p>	<p>Travaux de session ordinaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Projets sélectionnés pour évaluation a posteriori approuvés lors des cinquante-septième et cinquante-huitième sessions du Conseil en 2021 et 2022 	<p>Le Conseil examinera et adoptera les rapports des Comités associés, au titre du point 19 de son Ordre du jour provisoire, y compris les recommandations concernant les projets retenus pour évaluation a posteriori.</p>
<p>35. Envisager et, s'il y a lieu, prendre des mesures destinées à diffuser des informations sur les conclusions et résultats des projets. [AIBT de 2006, article 26]</p>	<p>Travaux de session ordinaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Diffusion examinée lors des cinquante-septième et cinquante-huitième sessions du Conseil en 2021 et 2022 	<p>Des informations sur les conclusions et résultats des projets sont disponibles sur le site web de l'OIBT, notamment par le biais du moteur de recherche de projets, dans la revue TFU et le bulletin électronique <i>Tropical Forest News</i>, sur la chaîne YouTube de l'OIBT et à travers le matériel de sensibilisation et les Rapports annuels.</p>

<p>36. Examiner les rapports des évaluations à mi-parcours et évaluations a posteriori des projets en cours et achevés. [AIBT de 2006, articles 24, 26]</p>	<p>Travaux de session ordinaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports examinés lors des cinquante-septième et cinquante-huitième sessions du Conseil en 2021 et 2022 	<p>Le Conseil examinera un (1) rapport d'évaluation a posteriori lors de la cinquante-cinquième session du Comité du reboisement et de la gestion forestière, au titre du point 9(a) de son ordre du jour provisoire.</p>
<p>37. Examiner les états financiers audités en externe des exercices 2020 et 2021, et recommander leur approbation au Conseil. [AIBT de 2006, article 26(3)]</p>	<p>Travaux de session ordinaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports des vérificateurs aux comptes indépendants transmis aux membres et résumés publiés dans les Rapports annuels de l'OIBT en 2021 et 2022 	<p>Le Comité des finances et de l'administration (CFA) examinera le rapport des vérificateurs aux comptes indépendants portant sur l'exercice 2020 lors de sa trente-sixième session, [Document CFA(XXXVI)/6]. Le CFA pourra recommander au Conseil que ce rapport soit approuvé.</p>
<p>38. Mettre à l'étude et produire des recommandations au Conseil concernant l'approbation des propositions de budget administratif de l'Organisation pour les exercices 2022 et 2023. [AIBT de 2006, article 26(3)]</p>	<p>Travaux de session ordinaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les propositions de budget seront incluses dans les trente-sixième et trente-septième rapports du CFA en vue d'être présentées lors des cinquante-septième et cinquante-huitième sessions du Conseil en 2021 et 2022 	<p>Le CFA examinera lors de sa trente-sixième session le budget administratif biennal des exercices 2022 et 2023. Le CFA pourra recommander au Conseil que ce budget soit approuvé.</p>

<p>39. Examiner les actifs de l'Organisation en vue d'assurer leur gestion prudente et de faire en sorte que l'Organisation dispose de réserves suffisantes pour mener à bien ses travaux. [AIBT de 2006, article 26(3)]</p>	<p>Travaux de session ordinaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports des vérificateurs aux comptes indépendants pour les exercices 2020 et 2021 présentés lors des cinquante-septième et cinquante-huitième sessions du Conseil en 2021 et 2022 • Réunions de la Commission de contrôle des placements et rapports afférents selon que de besoin 	<p>Le CFA dressera un bilan des actifs de l'Organisation lors de sa trente-sixième session dans le cadre de ses travaux ordinaires.</p>
<p>40. Examiner les implications budgétaires du Programme de travail de l'Organisation et les mesures qui pourraient être prises pour garantir les ressources nécessaires à son exécution, et produire des recommandations au Conseil à cet effet. [AIBT de 2006, article 26(3)]</p>	<p>Travaux de session ordinaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Décision sur le Programme de travail de l'OIBT pour la période biennale 2021-2022 présentée lors de la cinquante-septième session du Conseil en 2021 	<p>Le CFA procédera à un examen lors de sa trente-sixième session dans le cadre de ses travaux ordinaires.</p>
<p>Activité supplémentaire</p>			
<p>41. Faciliter le détachement d'un responsable du programme par le Gouvernement de la Corée</p>	<p>Accord de coopération au titre du protocole d'accord entre le Service forestier coréen (KFS) et l'OIBT</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la coopération entre le KFS et l'OIBT dans le cadre du détachement d'un responsable de programme 	<p>Un responsable du Programme (M. Taesik Ham) a été détaché au Secrétariat de l'OIBT pour la période de septembre 2021 à septembre 2024. Ce détachement est financé par le KFS dans le cadre d'une contribution volontaire de 1,23 milliard KRW (environ 1,1 million \$EU).</p>

Annexe I

Pertinence de l'activité et organe compétent

Activité		AIBT/CIBT	PAS de l'OIBT	PSNUF	Axe programmatique	Organe compétent
GRUPE 1 – ACTIVITÉS DE TERRAIN IMPLIQUANT DES TRAVAUX DANS LES PAYS MEMBRES ET/OU LEUR PARTICIPATION						
1	Inciations à opérer des investissements dans des chaînes de valeur génératrices de croissance verte liées aux forêts tropicales	Décisions 2(XXXIX), 1(XLI) et 2(XLIII)	PS1, PS2, PS4	OMF1, OMF2, OMF4	AP 1	Conseil/Comités conjoints
2	Mise en place de chaînes d'approvisionnement de produits forestiers d'origine légale et durable	Articles 1(d), (k), (n), (o)	PS1, PS2	OMF2, OMF5	AP1	CEM
3	Renforcement de la participation du secteur privé aux travaux de l'OIBT	Rapport CEM/CFI (L)/4, point 9 (iv) et (v); annexe C	PS2, PS6	OMF6	AP 1	Conseil, CEM, CFI
4	Amélioration de la gestion du teck	Articles 1(a), (c), (d), (f), (h), (i), (j), (k), (l), (m), (r)	PS1, PS2, PS5, PS6	OMF2, OMF6	AP 1	CFI
5	Renforcement de la coopération entre l'OIBT et la CITES	Article 15 ; Décisions 3(XVI), 7(XXXIV), 2(XXXVII), 5(XLVI)	PS2, PS3, PS6	OMF1, OMF2, OMF5, OMF6	AP 1, AP 2	Conseil
6	Surveillance indépendante du marché des bois porteurs d'une autorisation FLEGT	Articles 1(d), (k), (n), (o)	PS1, PS2, PS5	OMF2, OMF5, OMF6	AP 1	CEM
7	a) Ateliers sur les critères et indicateurs	Decisions 5(XXX), 9(XXX), 4(XXXIV)	SP1	GFG5, GFG6		Conseil/CRF
	b) Adapter l'édition 2016 des Critères et indicateurs (C&I) OIBT de la GDF au contexte africain					
8	Ateliers de renforcement des capacités en matière de statistiques	Article 28(5)	PS5, PS6	OMF6		CEM
9	Prévention et gestion des incendies dans les forêts tropicales productrices de bois d'œuvre	Article 1(m); Décision 6(XXXIII)	PS4	OMF1, OMF6	AP 2, AP 4	CRF
GRUPE 2 – TRAVAUX NORMATIFS EN MATIÈRE DE LIGNES DIRECTRICES OU AUTRES TRAVAUX STRATÉGIQUES						
10	Formulation d'un nouveau Plan stratégique de l'OIBT	Article 24(3)	PS1 – PS6	Transversal		Conseil
11	a) Mise en application des <i>Lignes directrices OIBT sur l'instauration de l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes</i>	Décision 2(L)	PS1 – PS6	OMF6		Council
	b) Diffusion des <i>Lignes directrices de l'OIBT pour la restauration des paysages forestiers</i> en milieu tropical	Décisions 7(LV)	PS4	OMF1, OMF6		CRF
	c) Appui à des groupements féminins pour le renforcement de l'autonomie des femmes et la restauration des paysages forestiers au Togo	Decision 2(L)	SP2, SP-4	GFG1, GFG2	AP 3	CRF

GROUPE 3 – TRAVAUX/RÉUNIONS EN COLLABORATION AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS/INITIATIVES						
12	Conservation et utilisation durable de la biodiversité dans les forêts tropicales productrices de bois d'oeuvre	Article 1(m), (r); Décision 6(XLIV)	PS3	OMF3, OMF4	AP 2	Conseil/CRF
13	Coopération et concertation avec le Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF), le Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF) et autres entités	Article 15; Décision 7(XXX)	PS6	OMF6		Conseil
14	Collaboration en matière de critères et indicateurs de la gestion durable des forêts (GDF)	Décisions 3(XXVI), 5(XXX), 9(XXX), 4(XXXIV)	PS1	OMF5, OMF6		Conseil, CRF
GROUPE 4 – TRAVAUX DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION						
15	Stratégie de communication de l'OIBT	Article 1, Décision 5(XXVII)	PS5, PS6	OMF6		Conseil
16	<i>Actualités des Forêts Tropicales</i> (TFU)	Articles 27, 28	PS5	OMF6		Conseil
17	a) Activités de communication (site web, rapports, relations publiques, etc.)	Article 1, Décision 5(XXVII)	PS5, PS6	OMF6		Conseil
	b) Activités de sensibilisation (stands et/ou manifestations parallèles lors des rencontres internationales pertinentes)					
	c) Traduction en japonais du site web de l'OIBT et autres matériaux de relations publiques					
GROUPE 5 – TRAVAUX ANALYTIQUES ET STATISTIQUES, ET AUTRES TRAVAUX RÉGULIERS						
18	Participation du Groupe consultatif sur le commerce (TAG) et du Groupe consultatif de la société civile (GCSC)	Décisions 9(XXVIII), 2(XXXII)	PS6	OMF6		Conseil
19	Discussion annuelle de l'OIBT sur le marché	Article 1(e), (h)	PS5	OMF6		Comités conjoints
20	Panel d'experts chargé de l'évaluation technique des propositions de projets	Article 26; Décisions 6(IX), 2(X), 7(XXI), 7(XXII)	PS1 - PS6	OMF1 - OMF6		Conseil et Comités
21	Programme de bourses de l'OIBT	Décision 4(XXVII)	PS6	OMF6		Conseil
22	Service d'information sur le marché de l'OIBT (MIS)	Articles 27, 28	PS2, PS5	OMF2, OMF6		CEM
23	Renforcement des travaux statistiques et bases de données statistiques	Article 27	PS5	OMF6		CEM
24	Revue biennale et évaluation de la situation mondiale des bois	Article 28	PS5	OMF6		Conseil

Tableaux de référence

Priorités stratégiques (PS) du Plan d'action stratégique de l'OIBT (PAS)

PS 1	Favoriser la bonne gouvernance forestière et les financements de la gestion durable des forêts
PS 2	Augmenter la contribution des forêts tropicales aux économies nationales et locales, notamment par le commerce international
PS 3	Renforcer la conservation et l'exploitation durable de la biodiversité dans les forêts tropicales productrices de bois d'œuvre
PS 4	Freiner le déboisement et la dégradation des forêts dans le monde tropical et valoriser l'apport des services écosystémiques
PS 5	Améliorer la qualité et la disponibilité des informations sur les forêts tropicales, les marchés et le commerce des produits forestiers
PS 6	Renforcer et développer les ressources humaines affectables à la mise en œuvre de la GDF et intensifier le commerce des biens et services forestiers obtenus de forêts en gestion pérenne

Objectifs mondiaux relatifs aux forêts (OMF) du Plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (PSNUF)

OMF 1	Mettre fin à la réduction du couvert forestier dans le monde en pratiquant une gestion forestière durable, notamment grâce à la protection des forêts, à leur régénération, au boisement et au reboisement, et à des efforts accrus en vue de prévenir la dégradation des forêts et de contribuer aux efforts mondiaux de lutte contre les changements climatiques
OMF 2	Renforcer les avantages économiques, sociaux et écologiques dérivés des forêts, y compris en améliorant les moyens de subsistance des populations tributaires des forêts
OMF 3	Accroître sensiblement la superficie de forêts protégées dans le monde et celle des forêts gérées de façon durable et accroître la proportion des produits forestiers provenant de forêts en gestion durable
OMF 4	Mobiliser des ressources financières sensiblement plus importantes, y compris nouvelles et additionnelles de toutes provenances, en vue de la mise en œuvre d'une gestion durable des forêts et du renforcement de la coopération et des partenariats scientifiques, et technologiques
OMF 5	Promouvoir des cadres de gouvernance afin de réaliser la gestion forestière durable, notamment à l'aide de l'instrument des Nations Unies sur les forêts, et renforcer la contribution des forêts au Programme de développement durable à l'horizon 2030
OMF 6	Renforcer la coopération, la coordination, la cohérence et les synergies à tous les niveaux en ce qui concerne les questions touchant aux forêts, notamment dans le système des Nations Unies et entre les organisations membres du Partenariat de collaboration sur les forêts, ainsi qu'entre les différents secteurs et les parties prenantes concernées

Axes programmatiques (AP) de l'OIBT (approuvés au titre d'une phase pilote de 2020 à 2022 dans le cadre de la décision 8(LV))

AP 1	Chaînes d'approvisionnement légales et durables (LSSC)
AP 2	Conservation de la biodiversité et des services écosystémiques
AP 3	Restauration des paysages forestiers et moyens d'existence résilients
AP 4	Questions émergentes et innovation